

COLLECTION COMPLÈTE

DES

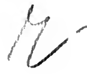
INSCRIPTIONS NUMIDIQUES

(LIBYQUES)

AVEC DES APERÇUS ETHNOGRAPHIQUES

SUR LES NUMIDES.

LILLE. IMPRIMERIE DE L. DANEL.



COLLECTION COMPLÈTE

DES

INSCRIPTIONS NUMIDIQUES

(LIBYQUES)

AVEC DES APERÇUS ETHNOGRAPHIQUES

Sur les Numides

PAR

LE GÉNÉRAL FAIDHERBE

Ancien Elève de l'École Polytechnique, Commandeur de la Légion-d'Honneur, Officier de l'Instruction publique, Grand-Cordon du Nichan-Iftikhar, ancien Gouverneur du Sénégal, Membre des Sociétés de Géographie de Paris, de Londres & de Berlin, de la Société d'Anthropologie de Paris, de la Société Historique Algérienne, de la Société Archéologique de Constantine, de la Société Impériale des Sciences, de l'Agriculture & des Arts de Lille, &c., Président honoraire de l'Académie d'Hippone.



PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, *rue Richelieu.*

MDCCCLXX.



INSCRIPTIONS

NUMIDIQUES



E BUT de cette publication eſt de présenter, réunies commodément sur un petit espace, les Inscriptions Numidiques déjà connues, plus une quarantaine d'inédites. Nous expliquerons pourquoi nous préférons le nom de Numidiques à celui de Libyques plus généralement employé. La réunion de toutes ces inscriptions dans nos tableaux facilitera leur comparaison, leur étude & les tentatives de traduction qu'on en voudra faire. Nous disons tentatives de traduction, car, malgré les ingénieux travaux de M. le docteur Judas, dont nous indiquerons ici les principaux résultats,

ceux qui nous paraiffent préſenter des caractères ſuffiſants de certitude, la queſtion, ſelon nous, eſt loin d'être réſolue; la valeur de *toutes* les lettres & ſurtout le ſens des Épitaphes, ne ſont pas déterminés avec un degré ſatisfaiſant, même de probabilité.

Quant à nous, ce n'eſt pas un eſſai de traduction de ces textes que nous entreprenons dans ce travail ; nous nous bornons, pour le moment, à un rôle plus modeſte : à vulgariſer ce qui a été fait jusqu'à préſent, à expoſer les données, mais ſeulement les données ſérieuſes qui ſe trouvent diſſéminées dans un aſſez grand nombre de publications ſe modifiant ou ſe contrediſant les unes les autres.

C'eſt, en un mot, *un état de la queſtion* que nous préſentons, & nous le faiſons dans l'eſpoir d'encourager aux recherches tant de perſonnes qui ſont à même de faire des découvertes précieuſes. Combien d'officiers du génie, chargés des travaux des communes ſubdiviſionnaires, d'officiers d'état-major employés à la géodéſie ou à la topographie, d'officiers des bureaux arabes ou de géomètres, faiſant les opérations du ſénatus-conſulte, ou ſeulement de touriſtes, de chaſſeurs ou de colons, dans leurs courſes à travers le pays, loin des ſentiers battus, peuvent à chaque inſtant, ſe trouver en face de tréſors d'archéologie numidique qu'ils méconnaîtraient certainement s'ils n'avaient pas d'avance l'idée de ces inſcriptions groſſières, à peine tracées, la plupart du temps, ſur des pierres brutes.

La vue de nos planches répandra dans le public la connaiſſance de ce genre particulier de monuments épigraphiques C'eſt là notre principal objet.

Cependant nous n'avons pas cru devoir nous contenter de publier ces tableaux sans les accompagner de quelques explications, de quelques considérations ethnographiques et linguiftiques. On n'aurait pas été suffisamment initié à la queftion qui eft à résoudre.

Dans notre travail, nous supposerons que nos lecteurs n'ont aucune notion antérieure du sujet.

La première inscription Libyque connue est celle de Tugga en Tunisie, inscription bilingue punico-libyque (1) découverte dans le XVIIe siècle & qui se trouve aujourd'hui au Muséum de Londres. C'est notre N° 1, planche 1.

Dès 1840, le commandant de Mirbeck communiqua à M. Berbrugger les copies, faites par un indigène, de cinq inscriptions libyques, trouvées en un lieu appelé Senhadja, où eft aujourd'hui le bordj du Caïd Bou-Larès, sur la frontière de la Tunisie, en face des Ouchtetta. — On n'attacha pas d'importance à cette communication.

En 1847, fut signalée une inscription libyque par M. Sabataut. C'eft notre N° 134.

En 1853, une seconde inscription était trouvée à l'Oued-Ifler de Kabylie par le colonel Wolf: notre N° 135.

L'Annuaire de la Société Archéologique de Conftantine, de cette même année 1853, publiait deux inscriptions libyques; &, depuis lors, de temps en temps, on signalait tantôt sur un point, tantôt sur un autre, quelque découverte du même genre.

(1) Le Punique est le Phénicien des colonies Phéniciennes d'Afrique: Carthage... etc.

Ainsi, en 1859, M. le baron Aucapitaine trouvait la pierre d'Abizar, notre N° 132, curieuse par le personnage à cheval qui y est groſſièrement représenté.

Mais toutes ces trouvailles se réduisaient encore, il y a trois ans, lorsque je pris le commandement de la subdiviſion de Bône, à une vingtaine d'inscriptions, dont les reproductions généralement peu exactes, étaient éparses dans plusieurs recueils scientifiques.

M. le colonel d'artillerie Boiſſonnet avait, en 1847, à Conſtantine, conſtaté l'exiſtence parmi les Touaregs d'un alphabet analogue à celui de ces inscriptions. Encouragé par M. de Saulcy, il recueillit des renseignements sur cet alphabet & en publia douze lettres dans le *Journal Asiatique*.

M. le docteur Judas, savant épigraphiſte, avait, dès lors, tenté l'explication de quelques-unes d'entre elles; mais il les lisait horizontalement, tandis que nous avons reconnu à la simple vue des pierres trouvées depuis, qu'elles sont toutes écrites verticalement.

Au mois de mai 1868, M. le docteur Reboud, botaniſte diſtingué, déjà connu par ses travaux scientifiques en Algérie, rendait compte à M. Berbrugger, d'une importante découverte d'inscriptions libyques, dans les termes suivants: « Monsieur
» le général Faidherbe m'ayant témoigné le désir d'avoir de
» nouveaux renseignements sur le cimetière libyque de la
» Cheffia, j'ai entrepris d'aller recueillir ce que cette inté-
» reſſante nécropole poſſède d'inscriptions africaines.......
» Nous avons rapporté de cette intéreſſante excursion environ
» vingt-six textes nouveaux. »

En effet, le docteur Reboud, avait en une seule fois, plus

que doublé le nombre des inscriptions libyques connues, & il signalait la poſſibilité d'en trouver bien plus encore.

Parmi ces inscriptions se trouvait une bilingue latino-libyque importante, notre N° 29, dont M. Berbrugger traduisit ainsi la partie latine dans la *Revue Africaine* :

CAIUS JULIUS S....LUS
VÉTÉRAN GRATIFIÉ,
COMME RÉCOMPENSES (militaires),
DE COLLIERS ET DE BRACELETS,
(Puis) CONGÉDIÉ, ET, DANS SA CITÉ
DE TÉNÉLIO (?), FLAMINE
PERPÉTUEL A VÉCU 80 ANS.
IL GIT ICI.

En 1869, le docteur Reboud alla encore découvrir quatorze inscriptions nouvelles dans la haute Cheffia.

A la suite de ces brillants résultats, plusieurs personnes se mirent à la recherche de ces curieux monuments épigraphiques. M. le conseiller Letourneux, qui avait déjà depuis longtemps connaiſſance de la plupart des ruines si intéreſſantes qui couvrent, sous le nom d'*Enchir*, cette partie de l'Algérie; M. le curé Mougel de Duviviers, M. Zill des Iles, juge-de-paix de Mondovi, M. le capitaine d'état-major De Salles, commandant supérieur de Souk-Ahras, & M. le lieutenant Bosc, du bureau arabe de La Calle, en firent connaître un aſſez grand nombre, de sorte qu'au commencement de novembre 1869, j'en avais déjà réuni cent dix-neuf.

En deux excurſions que je fis moi-même entre Bône et la

Smala de Bou-Hadjar, comme Président de la Commiſſion du Sénatus-Consulte, l'une en novembre 1869 et l'autre en février 1870, j'eus le bonheur d'en déterrer encore trente-sept nouvelles, portant ainſi le nombre total à cent soixante-deux inscriptions, que renferment les planches I, II, III, IV, V du présent travail.

J'ai claſſé en général les inscriptions par localités; ainsi on voit qu'il y en a quarante-six qui proviennent de Kifan Beni-feredj; on pourrait en trouver un bon nombre encore en cet endroit en faisant des fouilles. Trente-trois proviennent de l'Oued-Mekkouz ou de Merméri, diſtants l'un de l'autre de moins d'un kilomètre. Ces trois localités sont entre Bône et la trouuère, à peu près à moitié chemin de Bône à la Smala de Bou-Hadjar, sur la route ou à proximité de la route. Les autres inscriptions proviennent de beaucoup de localités différentes; mais une seule, le N° 157, a été trouvée à l'oueſt d'Alger & elle présente cette particularité que l'écriture numidique s'y lit en sens contraire de toutes les autres.

Nous pensons que la Tuniſie doit en renfermer un grand nombre; malheureusement les recherches dans ce pays ne sont pas faciles.

J'ai dit plus haut que je préférais le nom de Numidiques à celui de Libyques pour désigner ces inscriptions; je vais dire pourquoi: Ces inscriptions, qu'elles soient sur pierres tout-à-fait brutes, ce qui eſt le cas de la grande majorité, ou sur stèles plus ou moins dégroſſies ou taillées, avec ou sans figures ou inscriptions latines, se trouvent, pour le plus grand nombre, pêle-mêle avec des stèles à inscriptions & à sculptures latines (voir le spécimen de ces différentes stèles à la fin de la

planche V), à proximité de pierres taillées pour conſtructions, de ruines de villes romaines en un mot. On rencontre des stèles à inscriptions latines, plus ou moins régulièrement taillées, sur lesquelles une main plus inexpérimentée est venue tracer quelques caractères libyques; d'autres où les caractères libyques sont gravés avec autant de soin et d'adreſſe que l'inscription latine supérieure; d'autres enfin (N° 42, planche V), quoique purement libyques, sur tableau régulièrement taillé, avec un personnage sculpté auſſi bien que sur la plupart des pierres funéraires latines et avec des caractères libyques très-bien gravés.

Ce pêle-mêle de veſtiges romains avec les inscriptions dont nous nous occupons, exiſte à l'Oued-Mekkouz, à Mermeri, à Kifan Beni-Feredj, à Aïn-el-Hafra, à Enchir-Mechta Si-Mohammed ben Resgui (ces deux localités ne sont éloignées des premières que de quelques lieues)....., etc. Il résulte inconteſtablement de là que ces monuments épigraphiques datent de l'époque où les Romains, alliés d'abord aux chefs indigènes contre Carthage, puis suzerains de ces mêmes chefs, puis enfin complètement maîtres, adminiſtrateurs et colons du pays, y conſtruisirent & nous y laiſſèrent tant de monuments de leur passage.

C'eſt donc à peu près entre l'an 200 avant Jésus-Chriſt & quelques siècles après Jésus-Chriſt qu'il faut placer l'époque de ces inscriptions. Il y a au musée d'Alger deux épitaphes illuſtrées, de deux chefs indigènes, datant d'un peu plus de 200 ans après Jésus-Chriſt, elles sont purement latines, & elles sont loin d'être les seules dans ce cas. Il semblerait donc que si les indigènes parlaient encore leur langue du temps de

Saint-Augustin (Saint-Auguftin appelle cette langue le punique, mais c'eft évidemment le libyque qu'il veut dire, les Romains ne diftinguaient pas ces deux langues l'une de l'autre), comme, du refte, beaucoup d'entre eux la parlent encore aujourd'hui, ils avaient cependant renoncé de bonne heure à leur écriture spéciale, qui ne s'est conservée en se modifiant que dans la seule peuplade des Touaregs.

Du refte, cette écriture n'a dû toujours avoir qu'un usage très-borné & nous ne pouvons nous imaginer qu'elle ait jamais pu servir à autre chose qu'à l'épigraphie, comme cela a lieu aujourd'hui encore pour l'écriture touareg.

Remarquons maintenant que, jusqu'à présent du moins, les inscriptions dites libyques proviennent presque toutes de la partie orientale de l'Algérie, & quelques-unes (celles de Falbe) de la Tunisie. Il en résulte que la contrée où on les trouve correspond à celle qui portait, à l'époque romaine, le nom de Numidie, de même que leur époque coïncide avec celle où les habitants indigènes étaient appelés Numides par les Romains.

D'un autre côté, il n'y avait à cette époque & dans cette région aucune autre population que les indigènes, dits alors Numides, qui puffent avoir fait ces inscriptions; les Carthaginois écrivaient leurs épitaphes en phénicien & les Romains en latin, donc il nous semble très-rationnel d'appeler ces inscriptions *Numidiques*, quelles que soient d'ailleurs l'origine et la justeffe du nom Numide qui se trouve, concurremment avec ceux de Maures & de Gétules, avoir succédé, comme nom national, nous ne savons pas trop ni quand, ni comment, aux noms des nations Libyennes des écrivains antérieurs

& entre autres d'Hérodote. Les noms de Libyens, Libyques étaient déjà inufités à l'époque de nos inscriptions & ces noms n'ont pas une acception affez fixée pour qu'on n'évite pas de s'en servir, quand c'eft poffible.

Remarquons qu'en fait de monuments antiques, distincts des monuments romains & puniques, il exifte dans la Berbérie une catégorie de tombeaux effentiellement différents de ceux dont nous nous occupons ici. Je veux parler des dolmens ou tombeaux mégalithiques. Les grands groupes de dolmens sont tout-à-fait indépendants des ruines romaines et même de ruines quelconques. Ainsi les 3,000 dolmens de Roknia, les 2,000 de l'Oued Berda, à Mazela, n'ont pas de ruines de villes dans leur voifinage. Les 2,000 du Bou-Merzoug sont à plufieurs lieues des ruines de Sigus. De plus, les dolmens ne se composent que de pierres brutes; jamais il ne s'y trouve traces d'inscriptions quelconques. Les nombreux vases & les rares bracelets en bronze que nous en avons extraits (voir nos recherches anthropologiques sur les tombeaux mégalithiques de Roknia) sont d'un travail tout-à-fait primitif. Tout indique que ces sépultures datent presque toutes d'une époque beaucoup plus reculée que celle de la période romaine et par suite des inscriptions numidiques.

En effet, s'il faut les attribuer aux Tamehou de Libye, comme cela nous paraît certain, cela nous reporte jusqu'à 1,400 ans avant Jésus-Chrift, & par conséquent plus de 1,000 ans avant ces rois Numides, si avides de civilisation, comme Maffiniffa et ses fucceffeurs, rois sous lesquels prit naiffance l'écriture de nos inscriptions, rois qui firent graver des médailles & finirent même, plus tard, par élever les

magnifiques tombeaux de Juba II (tombeau de la Chrétienne) & de Syphax (Medracen).

Toutefois il eſt probable que l'usage de faire des dolmens n'a pas ceſſé tout d'un coup & comme nous trouvons pluſieurs cas où quelques dolmens sont à proximité de ruines, romaines ou non, comme à Khamissa, à Sigus, & même d'inscriptions numidiques comme à Kifan Beni-Feredj, à la Bou Namouſſa,...&c. on peut supposer, comme l'on voudra, ou que la superpoſition de ces deux genres de monuments a eu lieu à des intervalles de temps conſidérables, ou bien que l'usage des dolmens s'eſt perpétué pour une partie des indigènes jusqu'au temps où une autre partie, ayant modifié ses mœurs & ses usages, se faisait enterrer à la manière des Phéniciens & des Romains.

Une particularité caractériſtique des tombes numidiques c'eſt que, presque toujours, devant & au pied de la stèle se trouve placée horizontalement une pierre plate, dans laquelle sont creusés 2, 3, 4 ou 5 fosses; dans le dernier cas, celle du milieu eſt plus grande que les autres. (Voir le spécimen d'une de ces pierres en bas de la planche V.) Je n'ai jamais trouvé, en déterrant les stèles numidiques, ni vases, ni oſſements, ni objets quelconques; les corps étaient probablement incinérés à la mode latine.

Nos planches I, II, III, IV, V donnent des copies que nous croyons exactes pour la plupart, de ces 162 inscriptions dont la première eſt la punico-libyque de Tugga; nous gardons ici le mot libyque, parceque cette inscription qui emploie quelques caractères que ne renferment pas les numidiques eſt probablement plus ancienne que celles-ci, & qu'elle peut être

attribuée, en raison de sa traduction punique & de sa proximité de Carthage à ceux des indigènes que les auteurs défignent par le nom de Liby-Phéniciens. C'étaient ceux des Libyens qui avaient complètement subi l'influence des Carthaginois. D'après la forme & l'emploi de certaines lettres du punique de cette inscription, M. Judas pense que le monument de Tugga doit être du règne de Maffiniffa.

Dix des inscriptions suivantes sont latino-numidiques, mais la partie numidique, contrairement à ce qui a lieu, comme nous le verrons, pour celle de Tugga, n'eft pas la traduction complète de la partie latine & renferme en revanche des détails généalogiques qui ne se trouvent pas dans le latin

Nous avons eu soin de désigner pour chaque inscription, quand nous les connaiffions, le lieu où elle a été trouvée & le nom de la personne qui l'a fait connaître ; cela eft néceffaire pour affurer l'identité & l'authenticité de ces documents épigraphiques qu'il serait fi facile de contrefaire.

A la suite des inscriptions numidiques nous avons donné, planche VI, les inscriptions rupestres rapportées du Sahara par MM. Duveyrier, Prax & Barth, & enfin six inscriptions Touaregs contemporaines, données & traduites par M. le colonel du génie Hanoteau, commandant du cercle de Fort-Napoléon, dans sa grammaire kabyle.

Dans cette même planche VI se trouve le tableau des lettres actuellement en usage chez les Touaregs, avec leur valeur.

Dans la planche V nous avons mis un tableau des lettres de l'alphabet phénicien ou plutôt punique, ayant en regard les noms des lettres hébraïques correspondantes, & leur valeur. Les lettres phéniciennes affectent des formes bien diverses dans

les nombreux monuments épigraphiques que l'on connait de cette langue ; notre tableau deftiné à l'intelligence de l'inscription de Tugga, donne les formes employées dans cette inscription.

Nous avons enfin (même planche V) dreffé un tableau général des lettres qui se rencontrent dans les inscriptions numidiques ou libyques & rupestres, en leur donnant des numéros d'ordre, *par lesquels nous les désignerons dans la discuffion* à laquelle nous nous livrerons pour déterminer leur valeur.

Dans un autre tableau de la même planche nous indiquons celles de ces lettres dont nous croyons la valeur acquise à peu près définitivement.

Nous allons maintenant développer quelques considérations ethnographiques que nous croyons néceffaires pour l'intelligence du sujet.

Si nous n'en sommes plus au temps (avant notre conquête de l'Algérie) où tous les habitants du nord de l'Afrique étaient défignés par les Européens sous le nom de *Maures* & où ceux qui ne les avaient pas vus les croyaient tous noirs ; on peut dire que, jusqu'en ces derniers temps, les personnes qui ne connaiffent que superficiellement ces contrées, pensaient généralement que ses habitants sont tous ou à peu près tous des Arabes. Bien des documents officiels, depuis l'occupation ont malheureusement été établis sous l'empire de cette erreu ethnographique.

Cependant depuis nombre d'années la lumière se fait peu à peu sur cette queftion & l'importance de l'élément non-arabe s'affirme de plus en plus.

Dans des renseignements publiés à la fin de sa grammaire touareg le colonel Hanoteau a montré que sur 2,500,000 habitants, l'Algérie comptait 850,000 indigènes qui ne savent même pas l'arabe & qui n'ont rien de commun avec la race arabe, & que sur 1,650,000 qui parlent arabe, il y en a plus de la moitié (on trouve un exemple frappant de cela dans le cercle de Djijelli) qui a adopté cette langue avec l'islamisme, mais qui n'eſt pas non plus de race arabe. En un mot, en Algérie, il n'y aurait peut-être pas plus de 500,000 vrais Arabes ce qui ne ferait pas un cinquième de la population indigène.

Si, au lieu de l'Algérie, on considère l'ensemble de la Berbérie (états barbaresques) on pourra peut-être dire que sur environ 12,000,000 d'habitants qu'on y compte, il n'y a pas plus de 2,000,000 d'Arabes. Les dix autres millions sont les descendants des populations qui habitaient ces contrées lorsque les Arabes les envahirent à partir du VII[e] siècle.

Ces populations, avant cette époque, avaient été soumises depuis les temps hiſtoriques, à bien des révolutions, des invaſions, des conquêtes, des dominations étrangères. Ces faits étaient à peu près connus, en remontant jusqu'à quelques siècles avant Jésus-Chriſt, mais au-delà commençait la période préhistorique pour ces contrées. Il n'en eſt plus ainſi aujourd'hui grâce aux découvertes des égyptologues dont nous parlerons plus loin.

Pour traiter analytiquement cette question ethnographique, observons telles qu'elles sont aujourd'hui ces populations indigènes non-arabes, c'eſt-à-dire, en Algérie, les Kabyles et les Chaouia; nous reconnaiſſons, au milieu d'une grande majorit aux cheveux & aux yeux noirs, un certain nombre

d'individus aux cheveux blonds ou châtains & aux yeux bleus ou au moins de teinte claire. Les renseignements que nous connaiffons sur le Maroc établiffent que le même fait se présente dans ce pays parmi toutes les populations non-arabes, qu'on y désigne par les noms d'Amazirg, de Chlouah & de Brabeur. La proportion des blonds aux bruns pourrait être moyennement & *groffo modo*, évaluée au dixième. Elle varie d'une tribu à l'autre,

S'il n'y avait que des individus isolés présentant cette particularité, & cela de nos jours seulement, il serait facile de l'expliquer par le grand nombre d'esclaves européens qui se faisaient musulmans & s'établiffaient dans les états barbaresques du temps de la piraterie des Turcs. Mais les blonds ne se trouvent pas seulement isolés & près des villes de la côte, ils se trouvent dans les tribus & affez bien groupés sur quelques points.

La première idée qu'on eut, ce fut d'expliquer ce fait par l'événement hiftorique le plus récent & le mieux connu : La conquête de l'Afrique par les Vandales, au Ve siècle, & leur domination qui dura un fiècle. Ceux d'entre ces Germains qui furent vaincus & chaffés par les Grecs du Bas-Empire, ne formaient plus qu'un petit noyau de guerriers restés fidèles à leur dernier roi, mais évidemment, pendant cent ans, les Vandales s'étaient répandus dans le pays & mêlés à la population ; ils avaient dû former des groupes. Il eft bien certain que des traces de leur sang doivent subsifter çà & là dans le pays.

Mais le fait des Vandales ne peut expliquer les blonds qui se trouvent au Maroc, ni ceux que nous signalent dans l'Eft

les hiſtoriens de l'antiquité, antérieurement à l'invasion Vandale, le Périple de Scylax, par exemple, pluſieurs ſiècles avant notre ère.

Pour la Numidie & pour la période de temps commençant à quelques ſiècles avant Jésus-Chriſt, on aurait encore une origine poſſible & même probable à donner à une partie au moins de ces blonds, ce serait de les faire descendre des mercenaires gaulois de Carthage, qui étaient très-nombreux & dont, sans aucun doute, une partie se fixait dans le pays & faisait souche. Les Romains eux-mêmes avaient des troupes gauloises, & parmi les colons de la domination romaine, il se trouvait certainement des gens de cette race.

Mais nous ne pouvons encore nous en tenir là; car voici que les documents égyptiens, reſſuscités & traduits journellement par MM. de Rougé, Mariette, etc., nous montrent l'exiſtence en Libye de blonds en grandes maſſes, il y a trois mille quatre cents ans, c'eſt-à-dire vers les premiers temps des comptoirs des Phéniciens en Afrique, et, par conséquent, lorsque ces marchands n'avaient pas encore de troupes mercenaires.

La race blonde était anciennement connue des Egyptiens sous le nom générique de Tamehou; il n'eſt pas, il eſt vrai, tout-à-fait démontré que ce nom s'appliquât, dès le principe, à des Libyens comme aux Pélasges, quoique cela soit probable. Plus tard il n'y a plus de doute: Ainsi, sous la XIX[e] dynastie, environ quatorze cents ans avant Jésus-Chriſt, « Des déserts situés à l'occident du Delta, un flot de » nomades aux yeux bleus & aux cheveux blonds descend » des îles de la Méditerrannée sur le continent Africain,

» menace les provinces du nord de l'Egypte & n'eſt contenu » qu'avec de grands efforts par les armées égyptiennes... » Ces envahiſſeurs dont le noyau venait de la Libye, renfermaient auſſi des Pélasges: leur chef était Maourmouïou, roi des Libyens. Ces envahiſſeurs sont déſignés dans les textes égyptiens sous les noms de Lebou, Maschouach, Kéhak, &c., qui sont des noms de tribus, des noms nationaux & non plus un nom générique, comme Tamehou.

Sous la XX[e] dynaſtie, Rhamsès III fait subir de sanglantes défaites à ces mêmes Libyens. Sous la XXII[e] dynastie, environ 1,000 ans avant Jésus-Chriſt, la garde des rois d'Egypte se compose, non d'Egyptiens mais de Libyens Maschouach.

Depuis la fin de cette dynaſtie, 800 ans avant Jésus-Chriſt, une foule de petits chefs, provenant de ces milices libyennes, occupaient les villes royales; ils étaient devenus les véritables maîtres de la Baſſe-Égypte. Leurs divisions permirent aux rois d'Éthiopie, établis alors à Djebel-Barkal, de s'emparer de l'Egypte à pluſieurs reprises, ce qui donna lieu à la XXV[e] dynaſtie, qui eſt Ethiopienne. Le troiſième roi de cette dynaſtie, Tahraka, environ 700 ans avant Jésus-Chriſt, fit des guerres conſidérables en Libye, & paſſe pour avoir porté ses armes jusqu'au détroit de Gibraltar, ce qui me paraît bien extraordinaire.

Après la dynastie éthiopienne, qui dura cinquante ans, que voyons-nous? L'Égypte à l'état de dodécarchie au Nord entre Egyptiens & Libyens Maschouach mélangés; tandis qu'au Sud la province de la Thébaïde eſt tributaire du roi des Ethiopiens. Enfin, l'un des dodécarques, Psamméticus, avec l'aide de quelques auxiliaires grecs, rétablit l'empire égyptien

dans son intégrité & devient le premier roi de la XXVI[e] dynaftie, à Saïs, 665 ans avant Jésus-Chrift. Or, à certains indices sérieux, on pense qu'il était un des Libyens Maschouach, introduits depuis quelques fiècles dans les corps d'élite de l'armée égyptienne; et la cafte militaire nationale, humiliée & lésée, émigra en Éthiopie, au nombre de 200,000 hommes, ce qui prouve que les Égyptiens avaient plus d'affinité avec les noirs Ethiopiens qu'avec les blancs Libyens.

Cette dynaftie donna cent trente-huit ans de prospérité à l'Égypte. Elle tenta la réouverture du canal du Nil à la mer Rouge & fit faire le fameux voyage autour de l'Afrique par des marins phéniciens. Ce fut quelque temps après elle qu'Hérodote fit en Egypte le voyage dont nous avons le récit.

Du refte les relations & alliances entre les Tamehou de Libye & les dynafties de l'Égypte apparaiffent plus fréquentes à mesure qu'on reffuscite les annales de ce pays.

Près de dix-sept fiècles avant Jésus-Chrift (XVIII[e] dynaftie) la reine *Taïa*, mère d'Amenhotep IV, eft représentée avec les cheveux blonds, les yeux bleus & les chairs roses. Les noms de son père & de sa mère ne sont pas égyptiens. Elle venait d'une de ces familles étrangères établies dans le Delta & avait été épousée pour sa beauté par le roi Amenhotep III. (Nous avons dans la subdivifion de Bône le djebel *Taïa* à quelques lieues de la nécropole mégalithique de Roknia.)

La XIX[e] dynaftie, près de 1300 avant Jésus-Chrift, finit à la princeffe Taouser, fille de Mérenphtah I[er]. Nous avons dans le Sud de la Tunifie une oafis portant ce nom de Touzer qui n'eft pas arabe.

Le chef de la XX[e] dynaftie, d'origine inconnue, s'appelle

Nakhtset. Nous croyons reconnaître ce nom dans celui de Naktut de nos inscriptions Nos 10 & 34.

De plus, nous ne pouvons nous empêcher de rapprocher du *mas* initial caractéristique des Tamehou de Libye & du nom de leur auteur Mazight, les *mes*, *mas*, *mosis*, *masis* qui terminent tant de noms égyptiens. Ainſi, sous la XIVe dynaſtie, 2214 avant Jésus-Chriſt, c'eſt pendant le règne d'un roi nommé Aminti*maos* qu'a lieu l'invaſion des rois paſteurs. Sous la XVIIIe c'eſt le roi *Amasis* fils de Ka*mes* qui chaſſe ces mêmes rois paſteurs. Dans cette dynaſtie & dans la suivante on trouve des *Amesses*, des Touth*mosis*, des Ra*mses*, Ra*messes*, des Amen*meses*.(1) — On ne peut non plus s'empêcher de rapprocher de ces noms, ceux de Maſſar, Misraïm, que les Arabes & les Hébreux donnent vers ces temps-là pour ceux d'un des ancêtres des Égyptiens.

Dans ce qui précède, attachons-nous à ce fait que 1,400 ans avant Jésus-Chriſt, c'eſt-à-dire un ſiècle ou deux après que les Phéniciens avaient fondé leurs comptoirs de Cambé & d'Hippône, une race blonde était aſſez nombreuse & puiſſante sur le littoral Libyen pour lutter contre l'Egypte.

Qu'étaient ces blonds?

Les documents égyptiens qui sont, il eſt vrai, un peu vagues, semblent dire qu'ils étaient venus en Libye par les îles de la Méditerrannée; il n'eſt guère poſſible, en effet,

(1) *Mes* mot égyptien signifiant fils, ne s'écrit pas comme le *mas* initial des noms tamehou. En berbère *emmi* veut dire fils et par suite *mis* veut dire fils de lui.

d'admettre que ces Libyens blonds fuſſent des Libyens Autochtones. Pour nous, il eſt certain que la Libye n'eſt pas le berceau d'une race blonde. Lorſque les découvertes les plus récente de l'anthropologie nous montrent le midi de l'Europe & même le centre de la France occupés, dans une haute antiquité, par une race petite, aux yeux & aux cheveux bruns ou noirs, race qui eſt encore de nos jours celle qui convient à ces contrées, lorſqu'elles nous apprennent que l'élément blond y eſt toujours venu du Nord par invaſion, nous ne pouvons admettre qu'une race blonde fût, vers ces temps-là, la race autochtone appropriée à la contrée Atlantique.

Les hommes blonds, dont nous reconnaiſſons aujourd'hui les deſcendants dans le pays, qui envahirent l'Égypte en venant de la Libye, qui ont couvert la Libye de dolmens tout-à-fait ſemblables à ceux de l'Europe, venaient du Nord de l'Europe, qui a toujours été & qui eſt encore aujourd'hui le pays des blonds; il eſt à ſuppoſer qu'ils avaient envahi la Libye par les trois preſqu'îles de l'Europe dans la Méditerrannée. Les uns, arrivés par l'Eſpagne, s'étaient établis dans toute la contrée qui forme le Maroc actuel; les autres, après avoir traverſé l'Italie & la Sicile, s'étaient abattus ſur la Numidie, pays où ils ont laiſſé tant de traces. Enfin d'autres étaient ſans doute venus de la Grèce avec les Pélaſges, ſi même ils ne doivent pas être confondus avec ceux-ci; puis ceux de la Numidie ſe réunirent aux Pélaſges pour conquérir la Baſſe-Égypte.

On objectera qu'on ne trouve de dolmens ni en Italie, ni en Grèce. On peut répondre à cela que les Tamehou ne firent que traverſer ces pays ſans s'y établir, tandis qu'une

partie d'entre eux étant reftée dans la péninsule hispanique, ils y conftruisirent des dolmens.

M. Henri Martin pense que ces envahiffeurs blonds étaient Aryas ; jusqu'à preuve du contraire nous sommes d'un avis opposé.

Nous partageons, au sujet des populations anciennes de l'Europe, les opinions développées par M. Broca *dans son Mémoire sur les origines des races d'Europe.* C'eft-à-dire que nous pensons qu'il y avait déjà en Europe, les populations actuelles, blondes dans le Nord, brunes dans le Sud, avant l'invafion des Aryas, & que ces populations subirent l'influence Arya bien plus sous le rapport des idées & de la langue que sous le rapport physique.

Eh bien! Nous pensons que les blonds des dolmens, tant dans le nord de l'Europe que dans le nord de l'Afrique, étaient une race Pré-Arya ; que la partie d'entre eux qui refta dans le nord de l'Europe se soumit à l'influence Arya & que ceux qui envahirent l'Afrique avaient fui devant l'invafion Arya pour ne pas la subir. Ceci dans l'hypothèse que le Berbère n'eft pas une langue Arya. Si les blonds, dominateurs de la Libye avaient été des Aryas, ils auraient sans doute imposé leur langue au pays comme les Aryas l'imposèrent partout ailleurs.

La population qui habitait la Berbérie à l'époque de ces invafions était sans doute de même race que celle du midi de l'Europe, car ces deux contrées se touchent, pour ainfi dire, par Gibraltar, tandis que la Berbérie eft isolée sur toutes les autres parties de son pourtour par des mers & par des déserts Cette population était donc de taille moyenne, blanche de

peau mais au teint bilieux, aux yeux & aux cheveux noirs; la face non allongée, le nez court, les mâchoires affez fortes.

C'eſt encore là le portrait de la grande majorité des indigènes non arabes, seulement beaucoup d'entre eux présentent, depuis le moyen-âge, des traces évidentes d'altération par le mélange avec les races noires.

Les envahiffeurs du nord de l'Europe étaient, eux, de farouches guerriers, de haute taille, à la peau très-blanche, au teint coloré, aux yeux bleus ou au moins clairs, aux cheveux & à la barbe blonds, au crâne dolycocéphale, au visage ovale, au nez affez long, busqué, un peu élargi aux ailes & non pincé comme le nez sémite.

En un mot, le type Kimri.

Comme nous l'avons dit, on trouve encore aujourd'hui, parmi les indigènes non arabes, des représentants de ce type.

Ces blonds avaient sans doute dominé, subjugué les indigènes, & quand Scylax nous dit, quelques ſiècles avant Jésus-Chriſt, *les Libyens sont tous beaux & blonds*, c'eſt qu'il ne s'occupe que des chefs, de l'ariſtocratie; chez les peuples barbares la plèbe ne compte pour rien, on ne la mentionne même pas.

Mais à la longue les dominateurs s'étaient fondus dans la maffe indigène & leur langue avait disparu devant la langue indigène (le berbère), de même que les Francs, maîtres de la Gaule, adoptèrent la langue que les Gaulois tenaient des Romains. C'eſt du moins notre opinion & nous l'étayerons plus loin, de quelques raisons.

Il n'eſt plus permis aujourd'hui de douter de l'invaſion de ces hommes du Nord, lorsque les documents égyptiens,

non-seulement nous révèlent leurs faits & gestes, mais nous transmettent même leur portrait & leur portrait colorié (ils étaient tatoués & vêtus de peaux de bêtes); lorsque nous avons exploré plus de 7,000 de leurs dolmens, à Roknia, à Mazela, au Bou-Merzoug, à Tébeffa, à Gaftal, l'orsqu'il en a été fignalé dans cinquante-cinq endroits du seul cercle de Souk-Ahras (l'ancienne Tagast, patrie de Saint-Auguftin).

Dans cette queftion d'identification des blonds de la Berbérie avec les blonds du nord de l'Europe, la craniologie, quand elle sera établie sur des bases plus certaines, pourra tirer parti de la collection de crânes que j'ai extraits des dolmens de Roknia & donnés à la Société de Climatologie Algérienne, de même que des centaines & des milliers d'autres qu'on pourrait encore extraire de cette nécropole mégalithique.

Mais aucun souvenir de cette formidable invafion n'eft-il refté dans l'hiftoire ou dans les traditions indigènes?

Les origines libyques que donne Sallufte, comme provenant de livres puniques attribués au roi Hiempsal & par conséquent ayant subi l'influence phénicienne, renferment tant d'absurdités et d'obscurités qu'on ne peut en tirer grand'chose. Elles conftatent cependant très-nettement l'invafion par le détroit de Gibraltar & la soumiffion complète des indigènes, spécialement en Numidie.

Les origines & généalogies berbères données par Ibn Khaldoun se reffentent tellement de l'influence musulmane qu'il ne faut y puiser qu'avec beaucoup de circonspection. Pourtant de ces deux documents, il reffort un souvenir vague mais certain d'une double origine.

Suivant Ibn Khaldoun, parmi les indigènes de l'Afrique,

les uns appelés Beranès, descendaient de Bernès, les autres appelés El Boteur descendaient de Madr'is. Parmi les ancêtres des Beranès était Mazight.

Cherchant à adapter ces traditions à ce fait aujourd'hui acquis qu'une race blonde du Nord, celle des Maschouasch, eſt venue subjuguer dans ces contrées une race autochthone, verrons-nous dans une des branches d'Ibn Khaldoun, les autochthones & dans l'autre les conquérants ?

Le mot Amazight signifiant encore dans tout le monde berbère, libre, noble, & le M as initial du mot Mazight étant celui des Maschouasch & des noms des rois numides, nous regardons comme évident que les Beranès, descendants de Mazight, provenaient des blonds envahiſſeurs. — Mais l'autre branche descendant de Madr'is, les El Boteur, doivent-ils être regardés comme les descendants des indigènes subjugués ? Ibn Khaldoun ne semble pas admettre de différence de noblesse, de supériorité de l'une à l'autre des deux branches des berbères. Mais cela pourrait tenir à ce qu'il y avait eu depuis 3000 ans fuſion complète. L'égalité s'était établie entre les deux claſſes, ne laiſſant subsister qu'un souvenir vague d'une origine différente.

Cependant aujourd'hui encore, chez les Touaregs, ceux des Berbères qui parlent le dialecte le plus pur, qui ont conservé l'usage des lettres numidiques & qui ont su maintenir leur indépendance absolue vis-à-vis de toutes les dominations étrangères, il y a deux caſtes distinctes, les tribus nobles & les tribus vaſſales. L'origine de cette diviſion se perd dans la nuit des temps; le seul souvenir qui reſte c'eſt que les vaſſaux sont les descendants d'une nation vaincue.

Les Touaregs, & il faut entendre par là les tribus nobles sont de souche Zénaga & par conséquent des Beranès, des descendants de Mazigh & ils sont donc (sauf 3000 ans de croisements) de la race des conquérants ; & il eſt bien naturel de supposer que les Imr'ad ou vaſſaux des Touaregs proviennent des indigènes de la Libye subjugués ; mais rien ne prouve qu'on puiſſe en dire autant des El Boteur, qui étaient peut-être une autre nation des conquérants septentrionaux, venus à un autre moment ou par une voie différente.

Quelle était la proportion numérique entre les envahisseurs blonds & les indigènes bruns ? C'eſt difficile à déterminer. Quels durent être les résultats de leur croisement ? C'eſt là une queſtion d'anthropologie pure que nous allons traiter à fond.

Nous allons entrer d'abord dans quelques détails sur les croisements de race ou métiſſages en général ; c'eſt une question au sujet de laquelle nous avons beaucoup observé & beaucoup réfléchi, & nous avons reconnu que bien des naturaliſtes, qui s'en sont occupés, se sont fait des idées erronées faute d'avoir vécu dans des contrées où l'observation des faits eſt journellement poſſible, & auſſi à cause des violents préjugés qui ont presque toujours exiſté à ce sujet, & ont, souvent avec intention, caché ou dénaturé la vérité.

Lors des premiers temps de mon séjour en Afrique, quand on me disait d'un noir : c'eſt un chérif ; je m'étonnais de la crédulité des gens qui ajoutaient foi à cette aſſertion ; comment, disais-je, un descendant direct, authentique de Fatima, la fille de Mohamed & de son cousin Ali, blancs tous deux, serait-il noir ? Mais après mon séjour au Soudan

& lorsque je m'occupai d'anthropologie, je changeai bien d'avis à cet égard. En effet, qu'un chérif auſſi blanc que poſſible, venant de la Mecque, s'établiſſe au Soudan ; il y épouse une négreſſe, ce qui eſt exceſſivement commun ; son fils, véritable chérif, quoique mulâtre, épouse auſſi une négreſſe ; il en aura un fils presque noir & si celui-ci épouse à son tour une négreſſe, son fils sera tout-à-fait nègre & dans le plus grand nombre de cas, ne pourra pas être distingué d'un nègre pur ; il n'en sera pas moins chérif & très-légitimement chérif.

Mais continuons notre hypothèse ; ce chérif noir éprouve le besoin de faire le saint Pèlerinage de la Mecque ; il se rend en Arabie, s'y trouve bien & s'y fixe. S'il eſt savant (& il ne manque pas de savants musulmans parmi les noirs du Soudan), comme thaleb & comme chérif, quoique noir, il sera très-considéré, &, s'il veut il trouvera facilement à épouser une femme arabe blanche ; le fils qu'il en aura sera un mulâtre, qui épousant une blanche à son tour aura un fils très-clair de teint & si celui-ci épouse encore une blanche il en aura un fils tout-à-fait blanc & qui souvent ne montrera pas de traces sensibles de métiſſage ; donc, dans cette famille, le premier chérif, blanc, aurait eu un descendant direct noir à la quatrième génération, un descendant direct blanc à la huitième & il pourrait en avoir de la même façon un noir à la douzième & un blanc à la seizième, & ainsi de suite.

Comme depuis Mohamed, Ali & Fatima, il s'eſt écoulé à peu près douze ſiècles, à quatre générations par ſiècle ; cela fait quarante-huit générations, dont le quart eſt douze ; il peut donc arriver que dans la famille d'un chérif les descen-

dants directs succeffifs aient paffé six fois du blanc pur au noir pur & réciproquement. Cela paraît étrange au premier abord; mais cela eft positif et je le certifie comme témoin oculaire de faits qui le prouvent.

Ce que je dis du métiffage du blanc & du noir s'applique au métiffage du blond & du brun, qui a eu lieu en Afrique entre les blonds septentrionaux & les Libyens; de sorte qu'on ne peut pas dire que tel blond qu'on trouve aujourd'hui parmi les Berbéres ait eu *tous* ses ascendants blonds depuis le temps des Maschouach; il peut y avoir eu des paffages alternatifs d'un type à l'autre dans son ascendance.

Entrons plus avant dans la queftion&, pour plus de facilité dans les dénominations, reprenons nos exemples entre blancs & noirs. Si dans une population noire un blanc seul vient s'établir & y a des enfants, ces enfants seront mulâtres; s'ils étaient relégués dans un canton à part & ne s'uniffaient qu'entre eux, il serait poffible qu'ils créaffent une population mulâtre dont le type se fixerait; mais si, au contraire, ils se perdaient dans la maffe de la population noire, réitérant continuellement les unions avec elle, au bout de cinq, six ou sept générations il ne refterait plus aucune trace de l'immixtion d'un individu blanc au milieu de ces noirs.

Si maintenant, au lieu d'un seul blanc, nous supposons un groupe de blancs, une dizaine par exemple, venant s'établir au milieu d'une population noire & se croisant avec elle, outre qu'ils pourront donner entre eux des rejetons tout-à-fait blancs, ils produiront dès la première génération un nombre affez confidérable de mulâtres. Nous avons supposé dix individus blancs, cela peut faire, par alliance avec les

noirs, dix couples, & cela donnera à la première génération une quarantaine d'individus blancs ou mulâtres demi-sang; cela monterait beaucoup plus haut si l'on supposait la polygamie & que chaque blanc prît plufieurs femmes du pays, ce qui eft généralement le cas. On conçoit qu'entre ces quarante, cinquante ou soixante blancs & mulâtres de la première génération, un grand nombre d'unions sera déjà poffible, unions qui tendront à augmenter beaucoup le nombre des mulâtres demi-sang; de sorte que quelle que soit leur diffémination dans la maffe noire de la population, les métis n'auront plus disparu au bout de six ou sept générations, comme dans le premier cas que nous avons examiné; mais que, même sans supposer qu'il s'établiffe une ariftocratie de couleur, qui recherche avec un certain soin les alliances entre gens à teint clair, ce qui tendrait à perpétuer presque indéfiniment ceux-ci, même sans supposer cela, les traces de l'introduction de ce groupe blanc dans la population noire pourront subfister certainement encore après douze, quinze générations & plus.

Plus on supposera nombreux le groupe étranger introduit dans la maffe indigène, plus les caractères phyfiques de ces étrangers dureront longtemps dans la population; si nous confidérons un espace de mille ans, par exemple, ce qui fait une quarantaine de générations, nous reconnaîtrons qu'en tout état de choses, il faudrait déjà un groupe introduit affez confidérable pour que ses traces subsiftaffent encore après un pareil laps de temps.

Or, fi nous revenons à notre invafion des blonds septentrionaux en Libye, nous trouvons qu'il s'eft écoulé 3400 ans

depuis la conſtatation de leur exiſtence par les annales égyptiennes, c'eſt-à-dire de cent trente à cent quarante générations; c'eſt beaucoup sans doute, mais songeons que c'était par myriades que ces conquérants s'établirent dans le pays. Vainqueurs des indigènes, ils durent former, au moins pendant les premiers ſiècles, une nobleſſe ayant des préjugés de race, & dès-lors leurs caractères phyſiques durent mieux se conserver; tout cela explique qu'on en trouve encore aujourd'hui un dixième dans l'ensemble de la population, & même qu'il y en ait encore des groupes aſſez compactes, par exemple, chez les Ouled-Yacoub des Amamra, près Khenchela, dans certains villages de la montagne, près Zeribet-el-Oued, & probablement sur certains points du Maroc; enfin, on s'explique le fait si curieux ſignalé par M. le lieutenant Sergent, du groupe des Denhadja, famille blonde des environs de Jemmapes qui se prétend descendante des conſtructeurs de dolmens.

Mais, dira-t-on, dans les tribus actuelles les individus blonds appartiennent-ils généralement à l'ariſtocratie? J'ai naturellement eu l'idée de faire cette recherche & j'ai trouvé, du moins sur les points où j'ai pu observer, que les blonds se trouvaient indiſtinctement dans les grandes familles ou dans les claſſes inférieures, & cela s'explique; lors de l'invaſion des Arabes musulmans, en supposant que l'ariſtocratie de race blonde se fût conservée jusque là, ce que je ne crois pas, il s'en forma une nouvelle, celle des Arabes, vainqueurs & conquérants, nobleſſe d'épée ou nobleſſe religieuse, douaouda ou marabouts, mais l'une & l'autre brunes qui s'allièren évidemment avec une partie de la nobleſſe indigène & y

portèrent le type brun, tandis qu'une partie de cette même nobleſſe indigène, tombant dans l'abaiſſement, porta le type blond dans les claſſes inférieures.

Mais bien antérieurement à l'invaſion des Arabes, 800 ans plus tôt, l'hiſtoire nous montre que les rois & les chefs indigènes des Numides, les descendants directs, à cette époque encore très-probablement, des blonds envahiſſeurs, s'alliaient avec les Carthaginois, c'eſt-à-dire avec des semites bruns; ainsi Naravase, roi des Maſſyliens, épouse une sœur d'Annibal; Maſſiniſſa épouse une fille d'Asdrubal.

Si enfin on ajoute qu'après l'invaſion arabe, au moyen-âge, du temps des dynasties berbères, des Almoravides, des Almohades, etc., il y eut, comme nous l'avons dit, infusion par suite de la traite & de l'esclavage, du sang de *nombreux millions* de noirs de l'intérieur de l'Afrique, on comprendra que toute grande claſſification par caractères phyſiques se soit effacée, & c'eſt par pur hasard, dans la plupart des cas, souvent même probablement par phènomène d'atavisme que paraiſſent çà & là des individus présentant plus ou moins purement le type blond.

Dans tout ce que je viens de dire je n'ai pas parlé de l'influence du milieu; c'eſt que, sans la nier tout-à-fait, je la crois beaucoup moins conſidérable que beaucoup d'anthropologiſtes ne la supposent. J'avoue que je ne me fais pas une idée de ce que seraient devenus les blonds septentrionaux établis en Lybie depuis 3400 ans, en supposant qu'ils ne se fuſſent jamais alliés qu'entre-eux; mais quand je rencontre, aujourd'hui, dans le pays, après un auſſi long espace de temps, des individus qu'on prendrait pour des Flamands,

s'ils en avaient les vêtements & les façons, je suis tenté de penser que l'influence des milieux sur une race fixée est bien faible pour la modifier; je crois bien plus à leur influence pour la détruire s'il y a incompatibilité complète entre la race & le climat.

Quoi qu'il en soit, le témoignage de Scylax nous prouve que quelques siècles avant J.-C., les dominateurs des Libyens autochthones s'étaient encore conservés à peu près purs jusque-là, & comme le temps de Scylax n'eſt pas éloigné de celui des guerres puniques, il eſt probable, & nous avons la conviction, que les familles royales des Numides étaient blondes.

La race blonde du nord de l'Europe que nous croyons la dernière fixée dans la série du perfectionnement progreſſif des êtres vivants que nous enseigne le transformisme, race tout-à-fait diſtincte par ses caractères physiques, race qui n'occupait pas, à l'origine de l'histoire, un cinquantième de la surface de la terre habitable, & qui domine presque entièrement le monde aujourd'hui, ou semble devoir le dominer bientôt, race qui était encore sauvage quand déjà avaient brillé de tout leur éclat les vieilles civilisations de la Chine dans l'Extrême-Orient, des Aryas, dans l'Asie-Centrale, des Semites & des Couschites dans l'Aſie-Occidentale & en Égypte; cette race qu'on ne pensait avoir commencé à jouer un rôle important que lorsqu'elle se heurta contre Rome & la Grèce, avait commencé bien plus tôt à porter dans la balance des deſtinées du monde le poids de son audace guerrière, de ses farouches vertus & de ses instincts élevés en ce qui concerne la famille; c'eſt elle qui, encore sauvage, détruiſit l'autonomie de

l'Égypte, dont la civilisation était devenue caduque & impuissante, et donna, à ce pays, une dynastie qui fit & tenta de très-grandes choses, entre autres, d'établir la communication de la Méditerranée & de la Mer-Rouge, œuvre grandiose qui devait, 2500 ans plus tard, faire honneur à la France & immortaliser l'empereur Napoléon III & M. de Lesseps; & c'est cette même race qui, pendant les guerres puniques, quoique encore bien arriérée sous le rapport des progrès matériels & de l'organisation, lutta si vigoureusement & tour-à-tour contre les deux plus puissants états du monde, Carthage & Rome & nous pouvons dire que Massinissa & Jugurtha étaient de la race des blonds du nord de la Gaule & de la Germanie.

Certaines particularités du caractère de quelques tribus libyennes citées par Hérodote, telles que la liberté laissée aux jeunes filles de choisir leurs époux, de même que la place importante qu'occupe la femme dans certains groupes berbères actuels & surtout chez les Touaregs, traits contrastant complètement avec le génie des vieilles civilisations africaines ou asiatiques, sont un indice de cette provenance septentrionale.

C'est aussi par nos nouvelles opinions sur ces blonds dominateurs de la Libye que nous nous expliquons maintenant la beauté de la plupart des crânes & des profils, & les hautes tailles des gens enterrés dans les dolmens de Roknia, contrastant avec l'infériorité des profils & des tailles des Berbères actuels, résultat de la dégénérescence par alliance avec d'autres races.

1400 ans avant J.-C., les annales égyptiennes nous citent les Maschouach comme la principale nation de Tamehou ou blonds de Libye. 500 ans avant J.-C., Hérodote nous signale la nation des Μαξυες omme habitant auprès du lac Triton, Tunisie-Méridionale. Il n'y a aucun doute que ce ne soit la même nation & le même nom modifié à la grecque. Un chef des Maschouach eſt appelé Maschalchal.

Deux ou trois cents ans plus tard, après les guerres d'Agathoclès, nous retrouvons ces mêmes populations formant des états sous les noms de Maſſyliens & de Maſſesyliens (Maschalchal), & un grand nombre de leurs chefs ont des noms qui commencent par Mas : Maſſiniſſa, Masgala, Mastanabal (nom libyco-punique), Masippa, Maſſugrada, Maſſira, Mascizel, Masgaba, Masintha, etc. Le général des Libyens, à l'armée de Xercès, eſt Maſſage, fils d'Oarise.

Ce Mas était-il le propre d'une tribu seulement des Tamehou de Libye ou de toutes les tribus ? ou encore d'une caſte ou claſſe en particulier ? L'histoire ancienne nous en montre surtout des exemples vers l'orient, mais c'eſt qu'elle ne nous a pas rapporté grand'chose des Tamehou de la partie occidentale de la Mauritanie, & nous ne savons pas jusqu'à quel point les blonds du Maroc, qui y ont fait tant de dolmens, étaient congénères ou parents avec ceux de la partie orientale de la Berbérie.

Cependant remarquons, en ce qui concerne ce *Mas* initial que nous pensons provenir de la langue des blonds du Nord & non pas de celle des Libyens indigènes (comme du reste la

plupart des noms eux-mêmes),[1] remarquons que, au moyen-âge, la tribu la plus nombreuse du Maghreb & spécialement du Deren ou Atlas marocain, celle qui fonda la puiſſante dynastie des Almohades, s'appelait *Masmouda*; elle descendait d'après Ibn Khaldoun, de *Masmoud*, qui était lui-même de la tribu des Masmata, lesquels avaient pour ancêtres *Maskab*, surnommé Masmat. Dans la généalogie de cette tribu on voit encore cités cinq frères qui étaient nommés les Beni *Mastcouda*, du nom de leur mère. Voici donc un nom de femme commençant par ce Mas; & remarquons qu'aprèt e Mas vient le *t* caractériſtique du féminin berbère; du reſte ι *Mas* ou *Mes* initial se retrouve dans plusieurs noms de tribus berbères d'Ibn Khaldoun: les Mesrata, les Meſſoufa, les Mesfaoua......, &c.

On sait que la domination arabe a amené un bouleverse ment complet au sein des populations indigènes de l'Algérie; auſſi ne retrouve-t-on guère plus aujourd'hui les noms antérieurs à cette période. Il ne serait cependant pas impoſſible qu'un indice de cet antique nom des Maschouach, Μαξυες restât dans le pays. Parmi les tribus qui habitent aujourd'hui aux abords de ce qu'on appelait, dans l'antiquité, le fleuve Triton & qu'on nomme aujourd'hui Chot ou Sebkha, se trouve celle que nous appelons Nemencha.

Mais les indigènes ne disent pas Nemencha, ils disent

(1) La langue des envahisseurs, même dans notre hypothèse qu'elle s'eſt perdue, a dû laisser beaucoup de noms d'hommes, des noms de lieux & des termes de guerre, de hiérarchie....&c.

Lemencha, au ſingulier Lemouchi. On peut voir dans un document arabe traduit par M. Féraud dans l'annuaire de la Société archéologique de Constantine, que l'origine de ce nom eſt attribuée à un jeu de mots. Le Pacha turc d'Alger, contre lequel les gens de cette tribu étaient révoltés, demandait souvent, dans l'intention où il était de marcher contre eux : Telemouchi? *se sont-ils réunis?* On ne peut accorder aucune valeur à cette étymologie puérile comme les Arabes aiment tant à en inventer; ce sont tout simplement des calembourgs. Je serais tenté de voir, dans ce nom de Lemouchi, dont l'L initial serait l'article arabe incorporé par l'usage, la continuation corrompue par les âges, du Maschouach (Maschach) des annales égyptiennes, du Μαξυες d'Hérodote.

Ces Nemencha sont des nomades par excellence. Ils ont des blonds parmi eux. Un de leurs caïds, tué l'année dernière par les Tuniſiens, s'appelait Gaba; ce nom, encore en usage aujourd'hui, était celui d'un des fils de Maſſiniſſa qui s'appelait Mas-Gaba. Nous livrons ce rapprochement à l'appréciation des lecteurs.

On dira peut-être maintenant : Pourquoi supposez-vous que ces blonds, dont l'exiſtence eſt prouvée : 1° par les annales égyptiennes, 2° par le témoignage de Scylax & autres écrivains de l'antiquité, 3° par leurs descendants actuels, trouvèrent une population indigène en Libye & n'en furent pas les premiers habitants?

Nous ne pouvons admettre que cette belle contrée, qui eſt une presqu'île de l'Europe, qui ne s'en eſt trouvée séparée que par l'ouverture du détroit de Gibraltar, qui ne fait qu'un sous tous les rapports avec les autres pays du pourtour de la

Méditerranée, soit reſtée inhabitée jusqu'au moment de ces invasions de gens du Nord, lorsqu'il eſt prouvé par l'inſpection des grottes, & tout récemment de celles de Gibraltar en particulier, que le midi de l'Europe était habité il y a des myriades d'années. — D'après M. Duveyrier, il y aurait eu primitivement en Berberie une population noire. — Cette opinion est réfutée par les diverses conſidérations que nous avons développées dans nos mémoires sur les éléphants de l'armée d'Annibal & sur le voyage des cinq Nasamons, en montrant que la Flore & la Faune de la région atlantique sont celles du baſſin de la Méditerranée & non celles du Soudan, & que quant à la région saharienne, pays des dattes, région spéciale, exceptionnelle, inhabitable à priori, son peuplement n'a été qu'une conséquence néceſſaire des relations entre les populations blanches habitant au nord et les populations noires habitant au sud de cette contrée.

Nous regarderons donc comme admis que ce sont les descendants actuels de ces populations, résultant de la fusion des blonds du nord dans la maſſe des Libyens indigènes que nous retrouvons dans les Kabyles de la Tuniſie & de l'Algérie, les Chaouïa de l'Aurès, les Zenata des Oaſis, les Touaregs du Sahara-Oriental, les Chlouah, Amazirg & Brabeur du Maroc, & les Zenaga du Sahara-Occidental, tous parlant les dialectes d'une même langue, de la langue que nous appelons berbère. Peu nous importe l'origine du nom berbère ; Ibn Khaldoun prétend que c'eſt un sobriquet donné par les Arabes à cause de la dureté du langage. D'autres disent que c'eſt tout simplement le barbarus des Latins, βαρβαρος des Grecs, mot venant d'un même mot égyptien qui désignait les étrangers.

Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il y a dans l'Aurès & dans le reſte de la province de Conſtantine, des tribus qui se nomment elles-mêmes Beni-Barbar, & au Maroc de nombreuses populations appelées Brabeur, pluriel de Berber.

Mais il eſt temps d'entamer la queſtion linguiſtique.

Nous diſions dans nos recherches sur les dolmens de Roknia: Si l'on parcourt l'Afrique septentrionale, depuis le petit soulèvement de la rive gauche du Nil jusqu'aux rivages de l'Océan Atlantique, & depuis la Méditerranée jusqu'au Soudan, ce qui fait une étendue de 320,000 lieues carrées, plus de cinq fois celle de la France, on n'entend parler que deux langues; nous faisons abſtraction, bien entendu, des Européens de l'Algérie, de Tunis & des esclaves du Soudan, qui, nouvellement introduits, pourraient parler encore leur langue maternelle. Partout ces deux langues & rien que ces deux langues: l'une eſt l'arabe apportée par les invaſions qui se succédèrent à partir du VIIe ſiècle, & qui fut adoptée par une partie des indigènes; l'autre langue eſt appelée le zenatia ou chaouïa, le kabyle, le touareg ou tamachekh, le chlouah ou zenaga, l'amazigh, le berbère, suivant les lieux & les différents dialeɛtes. Sa principale altération paraît conſiſter dans l'introduɛtion d'un plus ou moins grand nombre de mots & de regles arabes.

M. le colonel du génie Hanoteau a publié des grammaires de deux de ces dialeɛtes: le kabyle et le touareg. J'ai rapporté du Soudan des documents encore inédits sur le dialecte zenaga du Sahara qui eſt presque identique avec le chlouah ou dialecte du Sous. Eh bien! cette langue qui s'eſt maintenue en présence du phénicien des Carthaginois, du grec des

Cyréniens & du Bas-Empire, du latin des Romains, de l'arabe des envahiffeurs musulmans, du turc & du français des derniers dominateurs du pays, cette langue eft-elle celle des Libyens indigènes ou celle des blonds du Nord, des Tamehou?

Nous ne pouvons admettre cette dernière hypothèse.

Si les dominateurs avaient conservé & par suite imposé leur langue, la langue ou les langues antérieures auraient évidemment survécu sur quelques points dans une contrée auffi vafte & présentant des refuges auffi inacceffibles par leur altitude dans les chaînes de montagnes ou par leur latitude dans le Sahara. L'unité & l'universalité de la langue berbère sont la plus grande preuve qu'elle eft bien une langue indigène.

Celle des envahiffeurs a pu se perdre affez complètement pour n'être plus parlée sur aucun point, quelque reftreint qu'il soit, ne laiffant probablement que des noms propres & quelques mots qui encore n'ont pas dû devenir d'un usage universel.

Maintenant quelle eft la nature de cette langue? Quelles sont ses parentés, ses affinités? Elle n'en a aucune, disent les uns: Pour M. Renan, ce n'eft pas une langue sémitique. Mais quant au fait qu'il fignale que les noms numides n'ont aucune analogie sémitique, cela ne serait pas une preuve de sa thèse, car les noms numides ne sont, sans doute, pas berbères. Nous sommes persuadés qu'ils sont pour la plupart les noms apportés par les Tamehou envahiffeurs.

Nous n'admettons pas non plus, jusqu'à preuve du contraire, le sémitisme originel du berbère; le berbère a seule-

ment été fortement sémitisé par le contact des Phéniciens & surtout des Arabes, qui parvinrent à imposer partout leur religion & dans beaucoup de tribus leur propre langue.

M. Judas profeſſe une opinion opposée, mais n'a pas encore donné ses preuves.

M. Renan dit que le berbère semble appartenir à une grande famille de langues qu'on peut appeler chamitiques & dont le copte serait l'idiôme principal.

Mais Klaproth, lui, dit avoir cherché inutilement quelques rapports entre le copte & le berbère. M. de Slane trouve que le berbère diffère des langues sémitiques par son vocabulaire & qu'il diffère du copte par son vocabulaire & par la conjugaison. Du reste, comment se faire une opinion fondée sur cette queſtion? On connalt ſi peu cette langue comme vocabulaire! Et c'eſt vraiment humiliant pour nous, qu'une connaiſſance ſi utile & ſi intéreſſante ne soit pas encore acquise quarante ans après la conquête de l'Algérie. Nous en sommes encore au vocabulaire berbère fait en 1844, sous la direction de M. Broſſelard, ouvrage très-eſtimable & très-méritant pour le temps où il a été fait, mais qui ne renferme pas la dixième partie de la langue berbère en ses divers dialectes.

L'adminiſtration devrait se décider à faire officiellement ce travail, car il eſt douteux qu'un particulier s'en charge par simple amour de la science. C'eſt non-seulement une affaire de savoir & de patience, mais c'eſt encore une affaire d'argent. Il faut pour en venir à bout un certain nombre d'années & des voyages coûteux.

Voici comment le gouvernement pourrait arriver à faire composer un vocabulaire suffisamment complet de la langue

berbère, dans le moins de temps poſſible. Il faudrait choiſir cinq interprètes intelligents, sachant suffisamment l'arabe & autant que poſſible s'étant déjà occupés du berbère; l'un à Alger s'aboucherait avec des thalebs kabyles. Le second, à Conſtantine avec des thalebs chaouïa & beni mzab. Le troisième, à Tripoli avec un thaleb touareg. Le quatrième, à Tanger avec un thaleb du Rif & le cinquième, à Mogador avec un thaleb du Sous. Chacun d'eux, muni d'un dictionnaire arabe-français de Kaſimirski se ferait indiquer par son thaleb les mots du dialecte berbère local correspondants aux mots de la langue arabe que tous ces thalebs poſſèdent parfaitement en même temps que leur langue nationale.

Il suffirait, il nous semble, de deux ans pour recueillir ces divers éléments partiels, puis on paſſerait deux autres années à les collationner, à les comparer & à les claſſer en un vocabulaire unique, & il serait à déſirer que M. le colonel Hanoteau, qui eſt certainement le plus apte à mener à bonne fin cette œuvre importante, voulût bien se charger de cette partie du travail.

Supposons que le concours des thalebs coûte 5,000 francs pour les deux ans par localité; qu'on donne 5,000 francs à chaque interprète pour supplément de solde pendant les deux ans; que la centralisation à Alger entraîne 10,000 francs de frais & que l'imprimerie impériale se charge de publier le vocabulaire arabe-berbère-français, ce serait une somme de 60,000 françs, en quatre ans, à consacrer à une œuvre dont la néceſſité eſt évidente pour tout le monde.

Paſſons maintenant à l'examen des inscriptions. On se demandera peut-être d'abord si la langue dans laquelle elles

sont écrites eſt bien du berbère, & ne serait pas la langue aujourd'hui perdue des blonds du Nord.

Examinons cette question : Nous nous trouvons en présence de cinq catégories d'inscriptions. La punico-libyque, les 161 numidiques, les 34 rupeſtres, les 6 touaregs ; un coup-d'œil suffit pour se convaincre que c'eſt une même écriture avec de simples modifications d'une catégorie à l'autre ; la plupart des caractères sont les mêmes & ceux qui ne sont pas les mêmes ont la même phyſionomie.

D'un autre côté, toutes ces inscriptions proviennent, à des époques différentes, de la même région, la partie centrale de l'Afrique du Nord. Or, la langue d'une de ces catégories nous eſt connue, c'eſt une langue vivante, c'eſt le touareg que nous savons être le plus pur des dialectes actuels de la langue berbère, donc en raison de la similitude de l'alphabet. de la concordance des lieux & des conſidérations hiſtoriques développées plus haut, il nous paraît certain que la langue de toutes nos inscriptions, langue dont se servaient les numides, doit être le berbère ; seulement la plupart des noms propres ne sont pas des noms libyens indigènes.

Mais dans ce cas, dira-t-on, les touaregs doivent pouvoir les lire ces inscriptions. Nous n'admettons pas cette conséquence comme forcée. A 2000 ans de diſtance, la langue s'étant néceſſairement modifiée, pluſieurs lettres ayant changé de forme ou de valeur, la religion & les usages n'étant plus les mêmes, ni par suite les formules funéraires, l'islamisme ayant ſubſtitué une foule de noms arabes aux anciens noms, il eſt tout naturel que ces textes soient devenus incompréhen-

fibles pour les Touaregs. (Nous n'avons pas de moyens pour savoir s'ils le sont réellement & complètement.)

Il paraîtrait que les Touaregs ne comprennent même pas les inscriptions rupeftres, car, sans cela, M. Duveyrier eût certainement donné leur traduction.

Quoi qu'il en soit, une simple inspection suffit pour reconnaître que les 161 numidiques ou latino-numidiques & les 2 rupestres, N°s 27 & 28, sont écrites en lignes verticales, tandis que l'inscription de Tugga & toutes les autres rupestres sont écrites horizontalement ; quant au touareg il s'écrit auffi généralement en lignes horizontales, de droite à gauche ; mais il se plie à toute autre disposition suivant la forme de l'objet sur lequel on écrit.

Cela posé, nous allons enfin nous livrer à la recherche de la valeur des lettres & du sens des inscriptions ; nous défignerons ces lettres, comme nous l'avons dit, par les numéros qu'elles ont dans le tableau général où nous les avons réunies (planche V).

Sur ces 36 lettres, les 23 premières composent le contingent complet des 161 numidiques. Dans le tableau nous les avons écrites dans le sens vertical & dirigées vers le haut. Les 24e, 25e, 26e & 27e sont 4 lettres spéciales à l'inscription de Tugga & les neuf dernières ne figurent ni dans l'inscription de Tugga, ni dans les numidiques, mais se trouvent dans les inscriptions rupeftres.

La partie libyque de l'inscription de Tugga renferme 20

caractères différents outre le point qui n'y est qu'un simple disjonctif comme on le verra. Sur ces 20 il y en a 10 qui ont leurs semblables dans l'alphabet touareg (nous ne parlons pas pour le moment des valeurs). Ce sont ceux qui dans le tableau général portent les N°s 1, 5, 6, 8, 10, 12, 15, 16, 18, 21, mais, ne l'oublions pas, dirigés verticalement, contrairement à l'inscription de Tugga.

Sur les 23 premières lettres, qui se trouvent dans les numidiques, il y en a 5, les N°s 2, 4, 17, 19, 20, qui ne se rencontrent pas dans l'inscription de Tugga; mais évidemment cette inscription, assez courte, ne renferme pas toutes les lettres de son alphabet.

Sur les 23 lettres numidiques proprement dites, 13 ont leurs semblables dans l'alphabet touareg; ce sont les N°s 1, 5, 6, 8, 10, 12, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 23.

Quant aux rupestres, elles renferment 27 lettres dont 19 communes avec les numidiques & 21 communes avec les touaregs.

C'est le moment de faire remarquer que les inscriptions rupestres sont bien plus semblables à l'écriture touareg que les numidiques; 7 lettres rupestres seulement, les N°s 3, 9, 14, 28, 29, 30, 36, ne se trouvent pas dans l'alphabet touareg, & les 2 premières de ces 9 se trouvent dans les numidiques. On doit conclure de là que les rupestres tiennent un peu des Numidiques & beaucoup des Touaregs, c'est-à-dire qu'elles doivent avoir une certaine ancienneté, mais que cette ancienneté est bien moins grande que celle des Numi-

diques; il eſt probable qu'elles datent de quelques ſiècles seulement.

Répétons ici que pour ne pas tomber dans la confusion, il faut bien faire attention au sens de l'écriture. Ainsi, l'*m* touareg eſt une figure formée des trois côtés d'un rectangle, *l'ouverture étant tournée dans la direction des lignes de l'écriture & dans le sens de la lecture*, par conséquent vers la gauche pour les inscriptions touaregs.

Le même signe *ouvert perpendiculairement* à la direction des lignes de l'écriture eſt un *d*. On comprend donc que le sens des lignes d'écriture fait seul diſtinguer l'*m* du *d*. Il en eſt de même de pluſieurs autres lettres.

Il eſt clair qu'avec de bonnes inscriptions bilingues, nombreuses, longues où les deux textes seraient la traduction fidèle l'un de l'autre, ſi l'on sait bien traduire un des textes, on eſt dans de bonnes conditions pour étudier l'autre.

Malheureusement tel n'eſt pas le cas actuel.

Les 10 latino-numidiques sont courtes, les unes en partie effacées, les autres insignifiantes & il eſt certain, à première vue, pour pluſieurs d'entre elles, que l'un des textes n'eſt pas la traduction, du moins fidèle, de l'autre.

L'inscription de Tugga eſt plus importante & tout prouve que les deux textes (dont malheureusement quelques parties sont illiſibles) sont la traduction complète l'un de l'autre.

En effet, ſi nous les examinons, nous voyons d'abord qu'il y a le même nombre de lignes; les extrémités de droite de

ces lignes se trouvent, dans le punique comme dans le libyque parfaitement alignées, tandis que les extrémités de gauche ne le sont pas, cela prouve que les commencements des lignes d'écriture sont pour les deux textes de ce côté & par conséquent qu'on doit lire de droite à gauche. C'eſt du reſte bien connu pour le punique.

De part & d'autre la première ligne eſt séparée du groupe des six dernières.

Des deux côtés la troiſième ligne eſt plus courte de moitié que les autres. Des points sont viſiblement placés d'une manière correspondante dans les deux textes.

Enfin, il y a répétition dans le libyque comme dans le punique, du même groupe de mots à la fin (à gauche) de la première & de la troiſième ligne. Il faut tenir compte pour cette observation des lettres effacées à la fin de la première ligne du libyque. Cette certitude que le libyque reproduit exactement le punique sera, comme on le comprend, d'une grande utilité, ſi nous poſſédons la connaiſſance du punique.

On se demandera donc d'abord, ſi l'on connaît le phénicien, le punique: si l'on traduit avec certitude la partie de l'inscription de Tugga qui eſt en cette langue.

Voici ce qui en eſt: l'affinité la plus étroite de la langue phénico-punique avec l'hébreu eſt constatée &, dit M. Renan, si un grand nombre de paſſages des textes phéniciens ne trouvent pas leur explication dans l'hébreu, tel que nous le connaiſſons, c'eſt que cette dernière langue nous eſt parvenue d'une manière fort incomplète.

Quant à la différence entre le phénicien oriental & le punique, elle devait être devenue sensible à la suite d'une longue séparation; mais, aucun ouvrage phénicien ne nous étant parvenu, nos documents se bornant à un certain nombre d'épigraphes qu'on trouve partout où les Phéniciens fondèrent des comptoirs, c'eft-à-dire dans les îles & sur les côtes de la Méditerranée, & l'interprétation de ces épigraphes n'étant pas même complète, on ne peut guère apprécier les nuances qui diftinguent le punique du phénicien de Tyr..

Les savants qui se sont le plus spécialement occupés de traduire les épigraphes phéniciennes sont Movers, Gesenius, & MM. de Saulcy & Judas. L'alphabet de cette langue eft bien connu, mais il eft multiforme; comme nous l'avons déjà dit, nous avons donné (planche V) la forme employée dans l'inscription de Tugga. (1)

Nous allons d'abord donner la transcription en lettres françaises de la partie punique de l'inscription de Tugga telle que nous la trouvons dans le dernier travail de M. le docteur Judas, sur cette matière (Paris 1869, Friedrich Klincsiek), seulement nous admettons, avec M. de Saulcy, que la dernière lettre de la première ligne & de la troifième, ainfi que la septième de la quatrième & la cinquième avant-dernière

(1) On sait que c'eft aux Phéniciens qu'on s'accorde à attribuer l'invention de l'écriture alphabétique. Ce qui est certain, c'eft que c'eft eux qui l'ont transmise à tous les peuples civilisés de l'Occident

de la cinquième ligne sont des *vav* (valeur *ou*) & non des *caf* comme l'admet M. Judas.

VLF.NB.T_hTMFI.NB.NBTAS.T_hB//////////
T_hRT_hSDBA.NB.SRAB/////.MNBAS.MNBH
VLF.NB.T_hTMFI.NB.NBTA.NB.RMZ
///ÇRV.NB.IGNM
-NKÇRV.NMTV.IZZ.///////ALS.T_hRI ABK.
ISA.NB.NKNAV.NÇBNN.NB.LDÇM.RIS.MSRHKH
IBB.NB.IFFV.LLB.NB.TFS.LZRBS.MKS.NH.

Les personnes qui ne connaiſſent pas les langues sémitiques s'étonneront de ne voir pour ainſi dire que des consonnes dans cette transcription.

C'eſt que, en phénicien, comme en hébreu & comme en arabe, les consonnes seules s'écrivent sur la ligne, les voyelles, quand on les écrit, sont des ſignes acceſſoires qu'on ajoute en dehors des lignes comme des accents. Mais souvent on ne les écrit pas & la lecture eſt poſſible malgré cela, comme dans la ſténographie. Dans l'inscription punique de Tugga il n'y a donc que des consonnes.

Seulement il faut bien remarquer qu'il y a dans les langues dont nous parlons quatre consonnes qui sonnent à peu près comme nos voyelles a, i, ou, ce sont l'*alef*, le *ayin*, l'*yod* & le *vav* hébraïques & phéniciens, l'*alif*, le *aïn*, le *ia* & le *ouaou* arabes. Comme consonnes, ces lettres sont toujours écrites & le sont sur la ligne.

On remarque dans les sept lignes de notre transcription onze fois le groupe BN précédé & suivi d'un point ; c'eſt le mot ***ben***, qui, dans toutes les langues sémitiques, hébreu, phénicien, arabe.... veut dire fils. Donc les mots qui précèdent ou suivent immédiatement ce BN sont des noms propres.

Cela nous donne de suite les noms suivants, en introduisant les voyelles probables d'après la physionomie des noms phéniciens connus :

. . . . .Ataban. fils de. Ifmatath fils de. Felou

. . . . Abaros. fils. de Abdastharthé (1)
Zamar. fils de. Ataban. fils de Ifmatath. fils de. Felou
Mingi. fils de. Ouraç . . . .
. . . .
. . . Mécédul. fils de. Nénébaçan. et. Anokan. fils de. Asi
. . . . Safat. fils de. Balal. et Fafi. fils de Babi

Dans ces deux dernières lignes on voit deux fois la conjonction ***et*** ; elle eſt représentée dans le texte punique par le ***vav***, conjonction sémitique, précédé d'un point. Or, comme ce même ***vav*** également précédé d'un point se trouve deux fois à la cinquième ligne & qu'il y eſt suivi la seconde fois du nom ***ouraçkan*** déjà acquis par la quatrième ligne, on doit conclure

(1) Abdaſtharthé veut dire serviteur d'Aſtharthé, mot analogue au mot arabe Abdallah, serviteur d'Allah, serviteur de Dieu. Aſtharthé était une divinité des Phéniciens que les Grecs ont identifiée avec Vénus-Uranie; c'eſt l'Aſtharoth de la bible.

que, dans cette cinquième ligne, ces conjonctions *et* réunissent des noms propres, sans doute les noms des personnes qui ont fait l'action exprimée par les premiers mots de la ligne, ligne qu'on transcrit dès lors par : KBAIRT$_h$-SLA. . . *zazi.* & *taman* & *ouraçkan.*

Par comparaison & analogie avec d'autres épitaphes phéniciennes, on a reconnu que le commencement de la première ligne voulait dire tombeau. De plus, au commencement de la seconde ligne, on a remarqué les groupes de lettres HBNM & S.ABNM très-analogues comme on le voit. Dans les deux M finales on a reconnu le signe du pluriel hébraïque. L'H & l'A initiales sont dans cette langue deux lettres formatives; d'un autre côté l'S indique le cas oblique. Il reſte de part & d'autre le radical BN qui eſt la racine bena, banah, qui en arabe & en hébreu veut dire, il a bâti, il a conſtruit. On a donc rendu les premiers mots de la seconde ligne par ces mots: Les conſtructeurs de ces conſtructions (sont). Auſſi MM. de Saulcy & Judas donnent-ils pour traduction complète des trois premières lignes:

> **Tombeau d'Ataban, fils d'Iſmatath, fils de Félou.**
> **Les conſtructeurs de l'édifice sont Abaros, fils d'Abſtharthé, Zamar, fils d'Ataban, fils d'Iſmatath, fils de Félou, Mingi, fils de Ouraçkan.**

Nous nous contenterons de ce que nous venons de donner sur l'interprétation de cette inscription de Tugga; les traductions des commencements des trois dernières lignes n'ont plus la même certitude que ce que nous venons d'exposer. Les

personnes qui voudront les connaître pourront consulter l'ouvrage de M. Judas que nous avons cité plus haut.

Remarquons maintenant qu'aux onze B N, *ben*, du punique, correspond onze fois dans le libyque une lettre formée de deux barres horizontales, précédées (& non suivies) d'un point. Le point, pas plus que les deux points qui enserrent le *vav* punique, ne fait partie de la lettre & cette lettre, quelle que soit sa valeur phonétique, veut donc dire fils.

La copule *vav*, suivie d'un point, répétée quatre fois dans les trois dernières lignes du punique eſt représentée aux places correspondantes du Libyque par de simples points.

Nous connaiſſons donc, par l'interpoſition des ſignes de filiation & de la conjonction *et*, les groupes de lettres de la partie libyque qui correspondent aux noms propres de la partie punique, noms qui sont :

ATaBaN, IFMaTATH, FeLou, ABaRoS, ABDSThaRThé, ZaMaR, MiNGi, OURaÇKAN, MeÇeDuL, NeNeFaSaN, ANoKaN, ASi, SaFaT, BaLaL, FaFi, BaBi.

Comme les noms propres se transcrivent mais ne se traduisent pas d'une langue dans une autre, nous aurons de suite la valeur des lettres libyques qui entrent dans ces groupes.

Pour commencer, nous avons dit que nous adoptions les versions Felou & Ouraçkan (1re, 3e, 4e, 5e lignes) de M. de Saulcy au lieu de Felek & Karaçkan de M. Judas. Or la lettre finale de Felou, 1re & 3e lignes & initiales de Ouraçkan, 4e & 5e lignes sont en libyque cette même lettre (deux barres

parallèles, placées dans le sens des lignes) qui, isolée, veut dire fils. Nous reconnaîtrons donc à ce mot la valeur phonétique *ou*, & en effet *ou* veut dire fils en Kabyle & *aou* a la même signification concurremment avec *ag* en Touareg. En Zenaga du Sénégal, c'est *ougz*.

D'un autre côté, dans l'alphabet touareg, la lettre valant *ou* se compose de deux points placés perpendiculairement à la ligne d'écriture. Ces deux points remplacent évidemment les deux lignes du libyque. Nous regardons donc cette valeur *ou* comme parfaitement démontrée.

Les noms Abdstharthé (corrompu dans le libyque en Oudastar) 2e ligne, Mécédul, 6e ligne, nous montrent que le *d* est le même que dans le Touareg.

Les noms Ataban (3e ligne), Balal & Babi (7e ligne), que le *b* est un rond pointé; mais en Touareg le *b* est un rond barré & le rond pointé vaut un S. C'est une différence à constater.

Les noms Abaros & Abdstharthé (Oudastar) à la 2e ligne, le nom Safat à la 7e, nous montrent que le signe 23 du tableau général vaut S. Ce même signe tourné en sens contraire vaut *i* dans l'alphabet touareg.

Les noms Ifmatath, 1re & 3e lignes, Felou, 3e lignes, Nenefaçan, 6e ligne, Safat & Safi, 7e ligne, nous montrent que la lettre N° 10 du tableau général, un sablier ouvert par un bout, vaut f. Le même signe en Touareg, mais étendu dans le sens des lignes vaut *g* doux. Les noms Ifmatath (1re & 3e lignes), Mingi (commencement de la 4e ligne), Zazi (5e ligne), Fafi & Babi (7e ligne), nous montrent que l'*i* est le signe 14 du tableau général & que ce signe diffère peu de l'*y* touareg.

Le nom Oudastar correspondant à Abdstharthé nous montre

une croix valant *t*. C'eſt encore sa valeur dans l'alphabet touareg.

Les noms Abaros & Oudaſtar (pour Abdſtharthé), ligne 2, Ouraçkan, 5ᵉ ligne, nous montrent que le rond sans point eſt un *r* comme en Touareg. Mais il faut admettre que dans le Ouraçkan de la fin de la 4ᵉ ligne, c'eſt par erreur, soit du graveur, soit du copiſte de l'inscription, qu'il se trouve un point, ce qui ferait un *b* & non un *r*.

Nous voyons encore par les mêmes noms, que dans l'inscription de Tugga, la lettre 25 du tableau général vaut *t*, que la lettre 24 vaut *t*, que la lettre 27 vaut *s* ou *ç*, que la lettre 9 vaut *k* & enfin que la figure en forme de 8, le Nº 13 du tableau général, vaut *s*, le Samek punique, d'après le nom Nénéfaçan de la 6ᵉ ligne.

Le nom de Mingi (4ᵉ ligne) montre que le *g* eſt semblable au Guimel punique.

D'après le nom Zazi, premier nom propre de la 5ᵉ ligne, la figure 18 du tableau général vaudrait *z*, mais les Zaiin du punique sont-ils bien certains & faut-il bien certainement lire Zazi?

Paſſons à l'examen de la valeur du caractère Nº 7 du tableau général, une barre dans le sens des lignes. Il se trouve vers le commençement de la 7ᵉ ligne.

Movers a reconnu dans le punique le mot BRZL, *barzel* qui veut dire fer en Hébreu, & par suite en Phéniçien. En Kabyle, fer se dit Ourzal, probablement corruption du punique, puisque les Libyens reçurent les métaux des Phéniciens. Dans le groupe de lettres libyques correspondant au Barzel punique, & après le ſigne dont nous nous occupons, se

trouve l'*l* déjà connue (les deux barres parallèles placées perpendiculairement aux lignes). M. Judas en conclut que la lettre précédente qui eſt le ſigne dont nous nous occupons vaut *z*. Cette donnée eſt très-plausible.

Quant aux trois barres parallèles (sens des lignes) qui se trouvent aux lignes 6 & 7, qui à la 7ᵉ s'ajoute comme affixe au mot *zel*, M. Judas y voit un pronom démonſtratif & comme Venture donne *ag'i* par un raïn pour affixe démonſtratif & que le raïn *(gh)* se rend en Touareg par trois points superposés perpendiculairement aux lignes, M. Judas en conclut que le ſigne dont il eſt queſtion eſt un raïn & le repréſente par γ'. Tout cela eſt, comme on le voit, aſſez ſpécieux.

Il y aurait donc de déterminées, d'après l'inscription de Γugga les 19 lettres ſuivantes de notre tableau général :

Nᵒˢ
1 valant *n* comme en touareg.
2 — le *raïn* arabe ; les trois barres remplacées par trois points en touareg.
5 — *l* comme en touareg.
6 — *r* comme en touareg.
7 — *z*. n'exiſte pas en touareg
8 — *m* comme en touareg.
9 — *k*. n'exiſte pas en touareg
10 — *f*. vaut *g* doux en touareg.
11 — *ou*. veut dire fils ; les deux barres remplacées par deux points en touareg.

Nᵒˢ
12 valant *b*. En touareg le rond eſt barré au lieu d'être pointé.
13 — *s*. n'exiſte pas en touareg
14 — *i* à peu près comme en touareg.
15 — *t* comme en touareg.
16 — *d* comme en touareg.
18 — *z* ou plutôt *dh* comme en touareg.
23 — *s*. pareil à l'*y* touareg.
24 — *t* }
25 — *t* } n'existent pas en touareg.
27 — *s* }
Enfin le guimel phénicien valant *g* dur.

Sauf deux ou trois, les valeurs trouvées ont un degré de certitude satisfaisant. Comme on le voit, sur ces 19 lettres, il y en a six qui ont encore aujourd'hui exactement la même valeur dans l'alphabet touareg. Ce sont m, n, l, d, r, t, & avec de légères modifications de forme, les deux lettres *b* & *s*, deux points au lieu de deux barres font *ou*; trois points au lieu de trois barres feraient le *raïn* arabe.

Voyons maintenant les numidiques proprement dites, de 2 à 162 & cherchons par les 8 bilingues latino-numidiques, où les noms latins n'ont pas disparu, à déterminer à priori la valeur des lettres numidiques.

Est-il bien certain d'abord que le numidique y soit la traduction du latin? Nous le croyons: les noms Naddhsen, Saktuti, Ymir,....... sont des noms numides plus ou moins exactement transcrits en latin, & nous verrons qu'on les retrouve dans le numidique, au moins à peu près.

Remarquons en paſſant que d'après les épitaphes bilingues, les gens pour qui elles ont été faites ne savaient pas exactement leur âge, contrairement aux Romains. Cet âge n'eſt indiqué qu'approximativement, par dizaines d'années; ainſi sur huit bilingues donnant l'âge du défunt, nous en avons six qui sont dans ce cas:

Naddhsen (N° 74), vécut 20 ans;
Saktuti (N° 34), 70 ans;
Le vétéran C. Julius (N° 29), 80 ans;
Avœ (N° 44), 40 ans;
C.h Midigt (N° 84), 40 ans

Une chose certaine encore, comme nous le reconnaîtrons, c'eſt qu'il y a dans la partie numidique des généalogies qui ne se trouvent pas dans la partie latine.

Quant à l'exactitude de l'orthographe & de la transcription des noms propres, nous croyons devoir faire une observation préliminaire.

Quand on réfléchit que beaucoup d'épitaphes latines d'Algérie renferment des fautes groſſières d'orthographe, quand on pense à l'orthographe fantaiſiste de certaines enseignes de nos villages ou petites villes, quand on songe à la manière dont un colon d'un de nos villages algériens, sachant tout juste lire & écrire, habillerait les noms dans une épitaphe où il aurait à écrire les noms français en lettres arabes & les noms arabes en lettres françaises, on eſt effrayé de penser au nombre d'erreurs que l'on doit supposer dans ces inscriptions numidiques, faites par des barbares dégroſſis, poſſédant à peine l'usage d'une écriture imparfaite, ou par des artisans atins dans une langue étrangère se modifiant d'une localité à l'autre, avec un alphabet probablement mal fixé & dont les lettres ne correspondent pas toutes exactement à des lettres latines. Erreurs de tracé, de sens des figures, de correspondance avec les lettres latines, etc.... il doit y en avoir de toute espèce, & cela doit évidemment aller jusqu'à rendre des noms tout-à-fait méconnaiſſables. Le corsaire *baba Haroudj* n'eſt-il pas devenu *Barberouſſe* dans les langues néo-latines de la Méditerranée?

Du reste, Corippus, dans sa Johannide, ou récit d'une guerre entre les Grecs du Bas-Empire & les Numides & Maures de la Bysacène révoltés sous leur chef Antalas, 546

ans après J.-C., exprime l'embarras où il eſt our faire paſſer dans des vers latins, les noms barbares de ses personnages :

Quis mihi tot populos, gentesque & prælia vates
Ordinet arte nova? Tu, Justiniane favendo
Cuncta doce : Admisce blandâ dulcedine musam,
Temperet insuetis nutantia carmina verbis;
Nam fera barbaricæ latrant sua nomina linguæ.

Examinons d'abord l'inscription N° 34, nous y trouvons pour première ligne de la partie latine :

SaCTuTi HIMiR

C'eſt trop long pour un seul nom; c'eſt donc au moins deux noms & deux noms qui n'ont rien de latin.

Examinons la partie numidique : Nous avons déjà dit que les lignes numidiques sont verticales; mais chose plus bizarre encore, M. Judas a reconnu qu'elles se lisent de bas en haut. Cela résulte inconteſtablement de ce fait que dans plusieurs inscriptions, entre autres le N° 29, on voit que le graveur, manquant de place, a incliné ses lignes pour pouvoir les allonger *en arrivant vers le haut.*

Dans d'autres, par exemple les N°s 18 & 71, il a bravement, pour pouvoir terminer des mots, empiété sur le tableau supérieur. Il n'y a, à cette règle de lecture, qu'une seule exception, comme nous le ferons voir, pour l'inscription bilingue N° 157.

Si donc nous lisons de bas en haut les deux premières lignes de gauche du N° 34 & ſi nous y supposons à trois lettres tout-à-fait semblables aux T, M, R touaregs & à une autre se rapprochant beaucoup de l'Y, les mêmes valeurs, nous avons :

T	R
T	M
?	Y
?	?

ou en mettant ces deux lignes à la suite l'une de l'autre, dans l'ordre horizontal :

??TT?YMR

Ces huit lettres en deux lignes sont bien évidemment la transcription du latin, comme l'a remarqué M. le docteur Judas :

SaKTuTiHIMiR

Le hasard ne produit pas de concordance de cette valeur; ſi nous appliquons à ce cas le calcul, nous trouvons une très-grande probabilité. Si à cette probabilité purement matérielle, nous ajoutons la probabilité morale que les deux inscriptions placées sur une même pierre doivent faire mention du même personnage, nous pouvons dire que la probabilité de la correspondance de la première ligne du latin & des deux premières de gauche du numidique eſt une certitude Donc le T, l'Y, l'M

& l'R, c'eſt-à-dire nos lettres N°s 15, 14, 8 & 6 sont les mêmes en numidique & en touareg, & nous avons vu plus haut qu'elles étaient auſſi les mêmes dans l'inscription de Tugga. La figure double aſſez remarquable qui eſt la seconde de la première ligne, figure N° 9 du tableau général, & qui ne se trouve pas dans l'alphabet touareg, doit donc être un K. Nous lui avons en effet trouvé cette valeur dans l'inscription de Tugga, aux mots Ouraç*k*an & Ano*k*an.

Autre confirmation: dans les numidiques bilingues N°s 29, 39 & 84, les inscriptions latines commencent par un *c* (le *c* latin toujours dur, c'eſt-à-dire *k*), eh bien! dans les trois textes libyques, une des lignes extrêmes, celle de droite dans les N°s 29 & 39, celle de gauche dans le N° 84, commence par ce même signe.

Parmi les 152 autres inscriptions, il n'y a que huit lignes commençant par ce même ſigne. Nous pouvons donc encore regarder ce fait comme confirmant la valeur *k* de notre lettre N° 9 du tableau général, pour les inscriptions numidiques comme pour l'inscription de Tugga.

Mais, dira-t-on, le raisonnement précédent suppose que les inscriptions N°s 29 & 39 se lisent en commençant par la droite & que le N° 84 se lit en commençant par la gauche. Sur quoi vous basez-vous pour admettre cette nouvelle bizarrerie? Il eſt facile de prouver qu'il en eſt ainsi:

Qu'on jette les yeux sur les 36 inscriptions N°s 3, 6, 13, 19, 30, 31, 32, 33, 40, 42, 46, 56, 57, 59, 60, 75, 76, 82, 99, 118, 121, 122 & 4, 5, 8, 41, 50, 53, 54, 58, 61, 77, 79, 80, 96, 133, 162; on verra qu'elles renferment toutes le même groupe de trois lettres formant une ligne; un rond (ou carré,

ces deux figures se remplaçant à volonté) pointé, une barre verticale & un huit de chiffres. Il eſt évident que ce groupe n'eſt pas un nom, mais qu'il a une ſignification commune, comme : tombeau de, ou bien, ci-gît, ou bien, qu'il repose en paix, ou bien quelque chose d'analogue; & la colonne d'à côté, qui eſt généralement de trois à quatre lettres, donne le nom du défunt. Or, sur ces 37 inscriptions, les 22 premières portent ce mot commun à droite, & les 15 dernières le portent à gauche; cela démontre bien que certaines inscriptions ont leur commencement à droite & d'autres à gauche.

Il y a même une inscription, le N° 119, qui porte ce même mot commun entre deux lignes. On doit supposer qu'on a agi par un sentiment de symétrie. La colonne de gauche donne le nom du défunt, la colonne de droite, commençant par le ſigne de filiation, donne le nom de son père.

Ce mot commun à tant d'inscriptions, M. le docteur Judas avait d'abord eu l'idée toute naturelle qu'il voulait dire tombeau, puis changeant d'avis, il avait proposé de le traduire par « a enseveli lui », l'autre colonne donnant le nom, non du défunt, mais de la personne qui avait pris soin de le faire enterrer, parce que, ajoutait M. Judas, par suite d'une superſtition nationale encore exiſtante chez les Touaregs, on ne doit jamais mentionner le nom d'un mort, & il citait à l'appui de son hypothèse, entre autres, l'inscription bilingue N° 24, où l'on ne voit que les deux lignes latines :

VIXIT AN
NIS VIIII

sans nom ; des renseignements inexacts avaient fait croire qu'il n'y avait pas eu de ligne d'écriture au-dessus des deux restantes. Or, j'ai cette pierre chez moi, à Bône, & je certifie qu'il y avait *deux* lignes de texte supérieur, comme l'indique la figure planche 1 ; seulement toutes ces pierres étant en grès très-friable, il n'y a plus aucune trace reconnaissable de lettre. Il est certain pour nous que le nom du défunt figure toujours sur l'épitaphe numidique.

M. Judas a du reste abandonné, dans son dernier travail, son opinion à ce sujet, & quoique ne trouvant aucun radical à l'appui de sa nouvelle hypothèse, il croit que la signification de BZ—S doit être : Paix. Repos de lui. Lieu de repos de lui.

Le mot kabyle qui veut dire tombeau est *azekka*, pluriel *izikouan*. Des Marocains nous ont dit que les dolmens s'appelaient chez eux, en berbère, *agrour*, pluriel *iougrar*. Mais M. Letourneux nous apprend que certains tombeaux, en forme de petits tumuli en pierre s'appellent, dans l'Aurès : *Bazina*. Voilà notre mot *baz*, pluriel régulier *bazen*. *Baz-es* veut donc dire exactement d'après une tournure essentiellement berbère : tombeau de lui — un tel.

Dans l'inscription 29, la première lettre de la deuxième ligne n'est que le signe de filiation si souvent répété dans l'inscription de Tugga, dans le sens (ici vertical) de l'écriture. Donc l'individu dont cette inscription est l'épitaphe était Saktuti, fils de Imir. Mais les latins, au lieu de traduire dans leur langue le mot voulant dire fils, le laissaient comme faisant partie de l'ensemble du nom, comme lorsque nous disons le nom kabyle Ahmed-ou-Rabah, ou le nom arabe Omar-ben-Saïd, au lieu de dire : Ahmed, fils de Rabah,

Omar, fils de Saïd. Or, l'écrivain a mis un *b* pour transcrire ce mot pour lequel nous avons admis la valeur phonétique *ou*. Cet *ou* était peut-être aspiré ou guttural.

Puisque les deux lignes de gauche (N° 29) veulent dire Saktuti, fils de Jmir, la première lettre, une barre horizontale, c'eſt-à-dire perpendiculaire au sens de l'écriture, vaut donc *s* ou au moins *z*. Dans l'inscription de Tugga & en touareg cela vaudrait *n*. Mais le même signe placé dans le sens des lignes vaudrait, d'après M. Judas, dans l'inscription de Tugga, un *z*. Faut-il croire que dans le N° 29, ce signe vaut *z*, sauf à admettre que le graveur s'eſt trompé de sens ?

Quant aux trois autres colonnes de l'inscription, nous n'avons rien à en dire. Nous pensons seulement que l'âge du défunt n'eſt jamais indiqué en numidique. On pourrait penser que ces trois lignes ne donnent qu'une généalogie; mais on peut objecter que le ſigne de filiation n'y eſt pas répété. La quatrième colonne donne un nom commençant par *Mas*. La quatrième & la cinquième se terminent par trois barres parallèles perpendiculaires à la ligne; nous reviendrons sur cette terminaison très-fréquente. Paſſons au N° 74.

Le latin appelle le défunt Naddhsencotuzanis. Si nous lisons le numidique par la gauche, de bas en haut, nous avons : ?? *dds* fils de ????

Les deux *d* suivis d'un *s* nous semblent une preuve suffisante que nous avons là la transcription du premier nom écrit en latin. Le ſigne de la filiation vient après l'*s*, en tête de la deuxième ligne. Auſſi croyons-nous qu'il faut faire une correction au latin. Le nom du défunt eſt Naddos (qui figure dans les noms du Corippus : Nados). L'*h* latine remplace le

figne de filiation comme nous l'avons déjà vu pour le N° 29. Seulement ici l'artifte latin s'eft trompé de place & au lieu de mettre cet *b* après l'*s* il l'a mis avant.

Quant au mot Cotuzanis, cela veut dire natif de Cotuza, ville importante de la Numidie, fignalée par une inscription latine trouvée parmi des ruines en un lieu de la Tunifie nommé el Alia. L'*en* qui précède Cotuzanis eft le figne du génitif & la traduction de Naddes-h-en-Cotuzanis eft : Naddos, fils du Cotuzanien. — Pour que la première colonne du Numidique faffe Naddos, il faut que la première lettre, la barre dans le sens des lignes, vaille *n*. En Touareg & dans l'inscription de Tugga, l'*n* eft bien ce même caractère, mais perpendiculairement au sens de l'écriture. Il y a donc ici renversement, comme nous l'avons déjà reconnu pour le *z* dans l'inscription N° 29. On pourrait encore supposer que le graveur s'eft trompé de sens. Mais en présence de ces deux faits qui se corroborent l'un l'autre, on serait tenté d'admettre que dans les numidiques proprement dites, la barre dans le sens de l'écriture eft bien *n* contrairement au Touareg & à l'écriture de Tugga, & la barre perpendiculaire à l'écriture un *z* contrairement à l'écriture de Tugga. Peut-être encore n'y a-t-il que fréquente confufion entre ces deux lettres.

Quoi qu'il en soit, pour faire Naddos avec notre première ligne de gauche, il faut que la seconde lettre, le rond sans point soit un *a*. Dans le touareg c'eft un *r*; dans l'écriture de Tugga auffi & dans le N° 29 auffi. Eh bien! malgré tout cela, nous croyons que dans le N° 74, le rond sans point eft la copie exacte du *ayin* punique sonnant à peu près *â* long ou *o*.

A l'appui de cette hypothèse, j'invoque les deux bilingues

N° 44 & 66. Dans le N° 44 le nom latin commence par A et V. La première colonne de droite du numidique présente d'abord le rond sans point qui vaudrait *â* long & une letre en forme de notre T qui vaudrait V.

Dans le N° 66, le nom latin commence inversement par V et O. La première colonne à gauche du numidique présente auſſi inversement d'abord la lettre en forme de T qui vaudrait encore V, & puis le rond sans point qui vaudrait O.

Ces trois exemples: *Naddos*, *avae*, *voz* suffisent-ils pour étayer notre hypothese? Chacun en jugera à son gré.

Le rond sans point vaudrait donc quelquefois *r* comme dans *imir* N° 34 & quelquefois le *ayin* sémitique. On sait que *ain* & *raïn* se représentent en arabe par le même caractère; un point seul différencie les deux valeurs. Il eſt vrai que le *raïn* n'eſt pas tout-à-fait un *r*.

En somme, le rond (ou carré) sans point eſt un *r* dans l'inscription de Tugga; ce serait un *aïn* ou un *r* dans les numidiques & c'eſt un *r* en touareg.

Le rond (ou carré) avec un point eſt un *b* dans l'inscription de Tugga. C'eſt un *b* ou *v* dans les numidiques (inscription 157). C'eſt un *s* en touareg.

Enfin le rond (ou carré) barré perpendiculairement aux lignes de l'écriture ne se trouve que dans les inscriptions modernes & y eſt un *b*.

La seconde ligne de notre inscription donne fils de *Gar'az*, ou *Gar'an*, si l'on y suppose à la barre verticale la valeur *n* comme au commencement de la première ligne. Elle indique donc le nom propre du père, tandis que le latin ne déſigne ce père que par la qualité d'être natif de Cotuza.

La troifième ligne que nous nous gardons bien d'effayer de traduire a cela de remarquable qu'elle eft répétée dans les N°s 22 sauf une barre, 23 sauf le sens des trois barres finales, 24, 25, 26, 27 moins la dernière lettre, 28 idem, 84, 152 avec une barre simple au lieu de la lettre en forme de T, 153 idem & avec une barre de moins à la fin.

Cette ligne commune eft-elle un nom ou des noms propres, un nom de tribu? Exprime-t-elle au contraire une idée commune? Est-ce par erreur de copiste que dans les N°s 152 & 153, la barre horizontale de la lettre en forme de T manque? C'eft probable.

Paffons au N° 157.

M. Judas croit que le latin signifie (avec groffes fautes d'orthographe) que Julius Victor fit élever six colonnes... &c. La ligne libyque eft verticale. M. l'abbé Bargès la lisait & la traduisait de bas en haut: *l bikdor Smsik;* le dernier mot, signifiant *fit élever*, disait-il. Cet exemple & un autre que nous avons déjà cité, nous font voir qu'on met trop de hardieffe dans ces tentatives de traduction, puisque tantôt on traduit en les lisant de bas en haut des inscriptions qui sont écrites de haut en bas & tantôt on traduit en les lisant horizontalement des inscriptions qui sont écrites verticalement. En effet, M. Judas (Bulletin Archéologique de la Société de Conftantine 1856 - 57) s'aperçut que la ligne libyque du N° 157 doit se lire de haut en bas; cela eft en effet prouvé par la dire&tion de l'ouverture de la septième lettre qui eft un *m* & qui eft toujours dirigée (tugga, numidique, touareg) dans le sens de la lecture. Il lut pour les deuxième, troifième, quatrième, cinquième lettres *bikdor*. Seulement il n'avait pas

encore remarqué alors le *mas* précédé du signe de filiation si commun dans nos inscriptions. En somme, cette inscription se traduit facilement ainsi en négligeant la première lettre : Bighdor fils de Masight ; la dernière, la croix oblique est un *t* aussi bien que la croix droite, comme nous le verrons plus loin.

Victor l'Amazight, c'était donc un indigène & un indigène noble, auquel les Romains avaient donné le nom de Victor. Son premier nom, *Julius*, va maintenant nous occuper. Le N° 29 nous présente ce même nom Julius pour un vétéran indigène qu'on avait sans doute appelé Caïus Julius, en l'immatriculant dans l'armée:

Jol était un nom indigène..... Julia Cæsarea (Cherchel) n'est que *Jol* Cæsarea. Le nom de cette ville était *Jol* avant qu'il ne fût latinisé. On rapprochait sans doute & on confondait le nom indigène *Jol* & le nom latin *Julius*. L'*l* touareg & l'*l* de Tugga consistent, comme on le sait, en deux barres parallèles perpendiculaires à l'écriture. Il suffit de supposer qu'une des deux barres a été effacée ou n'a pas été vue par le copiste, pour que la première lettre de la ligne libyque du N° 157, représente le *Julius* ou *Jol*.

Jol Bigdor fils de Mazight.

Étudions maintenant le N° 20.

On y énumère dans le texte latin les services & dignités du vétéran indigène au nom latin, Caïus Julius, mais le texte numidique ne donne pas la traduction du texte latin, il y

apparaît, avec le nom du défunt sans doute, d'autres noms propres.

Nous savons que la première lettre de la colonne de droite eſt un *k*; c'eſt le *c* de Caïus. Les sept barres verticales en deux lettres finiſſent-elles le mot Caïus? Ensuite viennent les deux barres de filiation & le nom du père commençant par *Mas*; Caïus fils de Masoulat.

Les autres colonnes sont très-singulières, lisons les l'une à la suite de l'autre à partir de la seconde: Nous trouvons trois lettres puis les trois barres horizontales, quatre lettres puis les barres horizontales, quatre lettres puis les trois barres horizontales, quatre lettres puis les trois barres horizontales (le mot des N°ˢ 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 74, 152, 153). Trois lettres puis les trois barres horizontales: Nous n'eſſayerons pas de traduire ces deux lignes. Le *Mas* initial des deuxième & troiſième lignes semble indiquer des noms propres.

Qu'eſt-ce que cette terminaison ſi fréquente même dans les noms propres? M. Judas ne doute pas que cela ne soit les deux lettres *l* & *n*; auſſi donne-t-il une foule de noms en *lan*: Cazadlan, Amlan, Damellan, Masgelan, Zouzerdamlan, Jadebelan, Maslan, Macgezelan, Maſilan, Dalan, Dakeblan, Cagelan, Nascabelan, Masquelan, Masbalan, Kag'lan, Maskeblan, Bammalan.

La terminaison en *n* est en effet très-fréquente dans les noms indigènes de Corippus; sur 170 noms il y en a 77, pas bien loin de la moitié qui finiſſent par *n*. Mais en *lan* il n'y en a que deux, Cullan & Tifilan; un en *len*, Cullen, & un en *lin* Tilin; quatre en tout en *l-n*. Or, dans nos 159 inscriptions numidiques nous trouvons 69 lignes finiſſant par

les trois barres horizontales; & là-deſſus après examen, on peut admettre qu'il y a à peu près 40 noms propres, &, en raison de la répétition de quelques-uns, une trentaine de noms différents qui seraient terminés par *l-n*. Cela n'est pas poſſible vu la rareté de cette terminaison dans Corippus.

Ces trois barres ne doivent faire qu'une seule lettre. On serait tenté de donner à cette lettre la valeur des trois points touaregs placés dans le sens des lignes & valant *q*. Mais il n'y a pas un seul nom terminé en *q* dans le 170 de Corippus, Nous ne voyons qu'une hypothèse qui arrange tout, c'eſt d'admettre que les trois barres horizontales valent tout simplement une *n* ou plutôt encore *an*.

Le N° 113 le montre du reſte. A la fin de la colonne du milieu, ces trois barres ont été faites parallèles entre elles, mais obliques par rapport à l'écriture & de plus séparées par un point d'une quatrième ligne auſſi horizontale. Quand les trois barres forment deux lettres, *l* & *n* ou bien *n* & *l* (il n'y a dans les 170 noms de Corippus que 2 noms en *l*) on a soin de l'indiquer en les espaçant différemment ou en les inclinant différemment, par exemple au N° 127. Quant à la simple barre horizontale & à la simple barre verticale il eſt certain qu'elles valent *z* & *n* ou plutôt *n* & *z*. Nous n'avons que 8 lignes finiſſant par la simple barre horizontale; nous en avons 50 finiſſant par la barre verticale. Ce qui explique les nombreux noms en *az* que donne M. Judas: Cazadlaz, Sadlaz, Barzagaz, Markarzaz, Igtaz...... &c. Dans le Corippus nous trouvons sur les 170 noms, onze en *as* ou en *az*, & 29 en *us*, *is*, *es*; mais un certain nombre de ces derniers doivent être des noms latinisés.

Inscription N° 84.

Le C initial eſt l'abréviation de Caïus. L'H qui suit doit représenter, comme nous l'avons déjà vu dans pluſieurs exemples (les N°s 34 & 74), le mot indigène signifiant fils; puis *Nidig* ou *Midig*.... Caïus, fils de Midig.

Il y a peut-être un nom indigène reſſemblant à Caïus, comme *iol* reſſemblait à Julius, car nous voyons sur nos 9 bilingues, 2 Caïus en abrégé, il eſt vrai, & 2 Julius en toutes lettres. Dans le numidique il eſt poſſible que la première ligne à gauche, un *k* suivi d'un fouillis de lignes horizontales (dans le N° 29 ce sont des lignes verticales) représente Caïus. Il y a quelqu'analogie entre la filiation indiquée dans ce N° 84 & celle du N° 157. Celle-ci nous donne fils de Mazight & l'autre nous donne fils de Midhigt, & encore la lettre que nous représentons par *db*, M. Judas lui croit dans l'inscription de Tugga la valeur *z*; ce qui ferait fils de Mizight. Nous sommes bien tenté de croire qu'on a voulu écrire le même mot, c'eſt-à-dire comme pour le N° 157: Caïus fils de Mazight, Caïus l'Amazight, le noble indigène. Il eſt vrai qu'il y a autant de différences d'orthographes que de lettres, mais qu'on songe à la diſtance de 150 lieues qui sépare les deux localités d'où proviennent ces deux inscriptions, & que le sens même de l'écriture eſt différent de l'une à l'autre.

La troiſième ligne se trouve reproduite N°s 52, 81 sauf une barre, 87, 82 (8 ouvert), 89 (les trois barres verticales & 8 ouvert), 156 (barre de moins au commencement & à la fin). Eſt-ce un nom propre, ou bien a-t-elle une signification commune? Nous n'en savons rien, nous qui ne voulons pas faire de suppoſitions trop hasardées.

Pour les N°s 44, 66 où le latin ne nous donne que des noms incomplets VO.ZM, AVAE, nous n'avons pas d'autre remarque à faire que celle que nous avons déjà faite sur les valeurs qu'on eſt tenté d'attribuer, au rond sans point, celle d'un *aïn* & à la lettre en forme de T celle d'un *v*.

Reſte l'inscription 39.

Le latin donne *Casres;* la première colonne du numidique se lit *Cadez*. La seconde ligne donne: Fils de Mazit & la troiſième, nous ne savons quoi? Nous voyons encore une fois ici ce Mazight. Ce Casrès comme Julius-Victor, comme Caïus fils de Midigt ou Mizigt, eſt indiqué par son épitaphe comme étant un amazight, un noble indigène, seulement le mot eſt écrit d'une troiſième manière, *Mazit*.

Remarquons encore que si le N° 39 nous mentionne un Cadaz fils de Mazit, le N° 10 nous mentionne un Mazit-Cadaz fils de Naktuti, du Naktuti du N° 34; & nous voyons que les croix obliques valent *t* comme les croix droites, puisque Naktuti eſt écrit avec deux croix obliques au N° 10, & avec deux croix droites au N° 34.

En somme les lettres déterminées directement par les bilingues latino-numidiques sont: l'*m*, le *t*, l'*r*, l'*i*, le *k*, le *d*, le *b*, le *ayin (?)* dont la figure se confondrait avec l'*r*, l'*s*, le *g* dur, & tout cela coïncide, sauf le *ayïn*, avec les valeurs des mêmes lettres dans l'inscription de Tugga; puis, déduites de cette dernière, l'*l*, l'*n*, le *ou*, l'*f;* d'une manière moins certaine le *z* lettre N° 7; le N° 18 qui serait *db* suivant moi (inscription 84) comme dans le touareg actuel, le Ghaïn fig. N° 3; enfin par induction *an* serait la valeur des trois barres

horizontales. Cela fait, à trois près, toutes les lettres employées dans les numidiques.

Il eſt clair que pour traduire les noms propres de ces inscriptions, il suffit, dans les groupes de lettres où l'on croit en voir, de ſubſtituer aux lettres leurs valeurs. Ainſi dans le N° 20 trouvé par moi à Kifan Beni-Feredj, la colonne de droite donne le nom d'Ibataz & celle de gauche: fils de Rabak.

Pour traduire les mots qui ne sont pas des noms propres, qui ont une signification commune, c'eſt tout différent. Il faut savoir la langue dans laquelle ils sont écrits. Le peu de racines berbères qu'on connaît semble tout-à-fait insuffisant pour aider à cette traduction. Auſſi, M. le docteur Judas qui a proposé la traduction de quelques lignes, va chercher ses racines dans les langues sémitiques, l'hébreu, le phénicien, l'arabe, l'éthiopien, le chaldéen, l'hymiarite. Nous allons initier le lecteur à son procédé par quelques exemples :

N° 34, ligne médiane, on lit: MTIBLG'.

Il s'appuie sur le verbe sémitique, *mat, mout*, il eſt mort, paſſé dans le berbère moderne, & sur le verbe arabe *balag'a* qui veut dire il eſt arrivé au terme, pour traduire : *il s'eſt éteint au terme des années.*

Même numéro, première colonne à droite, nous lisons: MZKDN, il lit: MZKDLN; il trouve parmi les racines berbères DL voulant dire couvrir, & dans les langues sémitiques le radical ZK voulant dire pur, pieux, & traduit la ligne :

Ayant égard à sa piété l'a inhumé.

Inscription 71.

Il lit en commençant par la droite :

Z B S Z
G'I L F S Z
Z Z' D B L N
M S G' L N

Nous lisons, nous :

Z.B.S.Z
OU.I.L ?.S.Z
Z.?.D.B.N
M.S.OU.N

Il suppose que la troisième ligne seule n'est pas composée de noms propres. Il trouve en berbère le mot ZD qui veut dire approche, viens. Il ajoute qu'en arabe BAQALA veut dire germer, qu'en berbère le Q se remplace souvent par un G'; qu'il est vrai qu'il n'y a pas de G' dans la ligne, mais que cette lettre existe dans quatre autres inscriptions où l'on trouve ZZDBG'LN & il en conclut le sens : *(celui qui l') a conduit ici pour attendre une nouvelle vie.*

Nous avouons que nous trouvons ce procédé beaucoup trop ingénieux & qu'il ne nous inspire aucune confiance.

Mais, dira-t-on, que faut-il faire pour arriver à traduire

ces textes? Nous répondrons: Il faut apprendre le berbère *et personne ne le sait complètement.*

Les N°s 74 & 84 donnent lieu à une remarque: Rien de commun dans les parties libyques. D'un côté, Naddos fils du Cotuzanien, puis une phrase. De l'autre: Caïus fils de Midigt puis une phrase différente.

Mais dans les textes latins nous lisons: Naddos fils du Cotuzanien de la tribu Misictri vécut vingt ans. Il gît ici. Dans le N°84, chose plus singulière, Misictri eſt répété deux fois & il y a: Caïus fils de Midhigt, Miſictri de la tribu Miſictri, vécut quarante ans.

On peut remarquer dans le N° 74 l'interversion de l'ordre des lettres dans le mot tribu *tir*, qui appuie l'hypothèse de l'interverſion de l'*b* dans Naddhsen. On pourrait même croire qu'au lieu du T latin le graveur, se trompant, a fait le *t* numidique en mettant la barre horizontale au milieu de la barre verticale au lieu de la mettre en haut.

On serait tenté de voir dans ce mot Misictri, Misigtri, une nouvelle modification du mot Masight.

Quant aux inscriptions purement latines trouvées parmi nos numidiques (planche V), nous voyons celle d'un Raſtus déſigné comme Numide. Celle de Julia qui était fille de Gallus ou d'un Gaulois. Celle d'Aula le padouan, qui était médecin; avec une faute d'orthographe, Midicus pour Medicus.

Remarquons enfin celle où il y a pour nom les trois consonnes BTR. C'eſt un nom indigène, celui du père d'une des branches des berbères, Boteur d'après les généalogies

d'Ibn Khaldoun. Ce nom était donc encore en usage il y a environ 1800 ans, nous ne savons s'il l'eſt encore aujourd'hui.

On voit qu'en somme l'épigraphie numidique n'offre pas un bien grand intérêt; elle peut exciter la curioſité de ceux qui ont le goût de ce genre d'études, mais elle n'eſt pas deſtinée à nous apprendre grand' chose.

On voit auſſi que ce qui eſt sérieusement acquis en ſait d'interprétation se réduit à peu près aux noms propres. Nos connaiſſances en reſteront-elles là? Nous répèterons encore que le seul moyen d'aller plus avant serait celui que nous avons indiqué, l'établiſſement d'un bon vocabulaire berbère. — Sans cela on pourra trouver quelques nouvelles bilingues, s'en servir pour corroborer ou déterminer la valeur de quelques lettres, en conclure la connaiſſance de quelques noms numides nouveaux, mais rien de plus.

Nous répétons que le procédé suivi par M. Judas d'aller chercher aux groupes de consonnes numidiques, qu'il suppose n'être pas des noms propres, des analogues dans des radicaux sémitiques qu'il naturalise berbères, ne peut que nous paraître une source d'erreurs, à nous qui ne croyons pas encore au sémitisme originel du Berbère. Ce sémitisme, c'eſt ce que ce savant épigraphiſte devrait démontrer d'abord, puisqu'il y croit.

Nous avons donné à la fin de la planche VI les inscriptions touaregs modernes, avec la transcription des mots en lettres françaises. Il nous reſte à donner ici la traduction française de ces inscriptions. La voici telle que nous la trouvons dans la grammaire kabyle du colonel Hanoteau :

PREMIÈRE INSCRIPTION.

MOT A MOT : *Oua nek R'eicha tennat edhman our tekkid*
Ceci moi R'eicha ayant dit réserve ne vas pas
tiiedh' our emouser'. Taket Tekfelt tennat
vers quelques-unes je ne suis pas. Taket Tekfelt ayant dit
edhman meſſ is der' tidhidhin. Oua nek
réserve du maître de lui parmi les femmes. Ceci moi
Agmama innan tibouledin chet Hamelen.
Agmama ayant dit les salutations aux filles d'Hamelen.

EN FRANÇAIS : C'eſt moi Reicha qui ai dit : Je te retiens pour moi seule ; ne vas pas vers d'autres femmes que moi. Taket Tekfelt a dit : Je réserve pour moi seule le maître du bouclier parmi les femmes. C'eſt moi Agmama qui ai dit : Salut aux filles de Hamelen.

DEUXIÈME INSCRIPION

MOT A MOT : *Ou a nek Takounit tennat edhman Bedda*
C'eſt moi Takounit ayant dit réserve de Bedda
meſſ is n ebebeg. ou a foull ouir' ezzoumer;
le maître de lui du bracelet, depuis que je suis née je jeûne ;
eimader' er'haler' ad sdhermeser' s rek
maintenant j'ai besoin j'apprendrai à manger de toi
dimarder' erchiner' igraou i el ham ennek.
maintenant je suis malade a trouvé moi le chagrin de toi.

EN FRANÇAIS : C'eſt moi Takounit qui ai dit : Je me réserve Bedda, le maître du bracelet ; depuis que je suis née, je jeûne ; maintenant j'ai besoin que tu m'apprennes à manger ; maintenant je suis malade du chagrin que tu me causes.

10

TROISIÈME INSCRIPTION.

MOT A MOT : *Ou a nek Fatimata tennat b'aram. Souren*
Ceci moi Fatimata ayant dit défense. Souren
tennat dhamen meffis n ar'er. Tasnout
ayant dit caution le maître de lui du bouclier. Tasnout
tennat tentemmaz.
ayant dit elle défie.

EN FRANÇAIS : C'eſt moi Fatimata qui ai dit : Le maître du bouclier eſt interdit aux femmes. Souren a dit : Je réponds du maître du bouclier. Tasnout a dit : Je défie (les femmes de lui plaire).

QUATRIÈME INSCRIPTION.

MOT A MOT : *Da tella tagella teſſaned as aoua tella ar*
Ici était un pain tu sais à lui ce que il était tant que
tella, Touat nettout.
il a été. Touat nous avons oublié lui.

Ce texte renferme une allusion qu'on n'a pu comprendre.

CINQUIÈME INSCRIPTION.

MOT A MOT : *Ou a nek Fatimata. Ou a nek Regida. Ou a*
Ceci moi Fatimata. Ceci moi Regida. Ceci
nek Lalla.
moi Lalla.

EN FRANÇAIS C'eſt moi Fatimata. C'eſt moi Rigida. C'eſt moi Lalla.

SIXIÈME INSCRIPTION.

MOT A MOT :

Ennir'	*ak*	*iselan*	*toullemin*	*r'as*	*el*	*kbir.*
J'ai dit	à toi	des nouvelles	des chamelles	si ce n'eſt	le	bien.

EN FRANÇAIS : Je t'envoie des nouvelles des chamelles ; tout va bien.



BIBLIOGRAPHIE.

Vo ci les ouvrages qu'on peut consulter sur le berbère :

Dictionnaire Berbère de Venture de Paradis.

Dictionnaire Berbère de M. Brosselard, publié par le Ministère de la Guerre.

Grammaire Kabyle du colonel Hanoteau.

Grammaire Berbère du colonel Hanoteau.

Grammaire Sketch of the Temahug, par M. Stanhope Freeman.

Appendice à l'Histoire des Berbères d'Ibn Khaldoun, par M. de Slane.

Grammaire Berbère de Newman.

Les Publications de M. le docteur Judas.

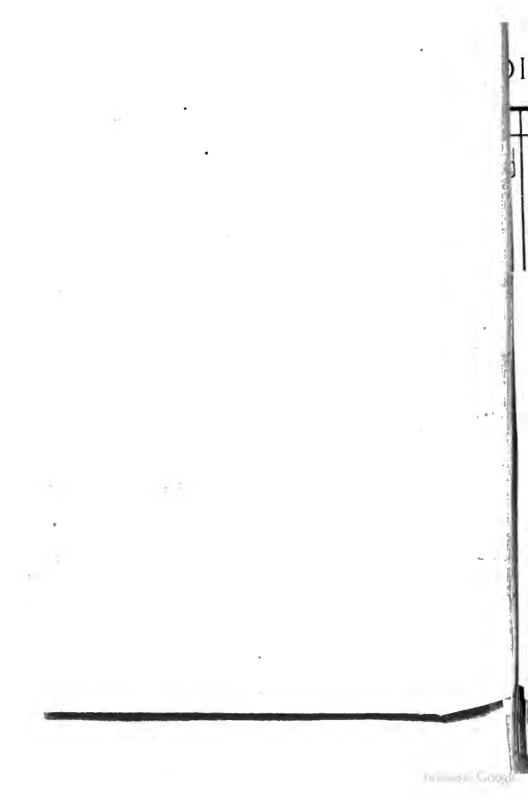
IDIQ

a été trouvée; le

SIE). Le liby

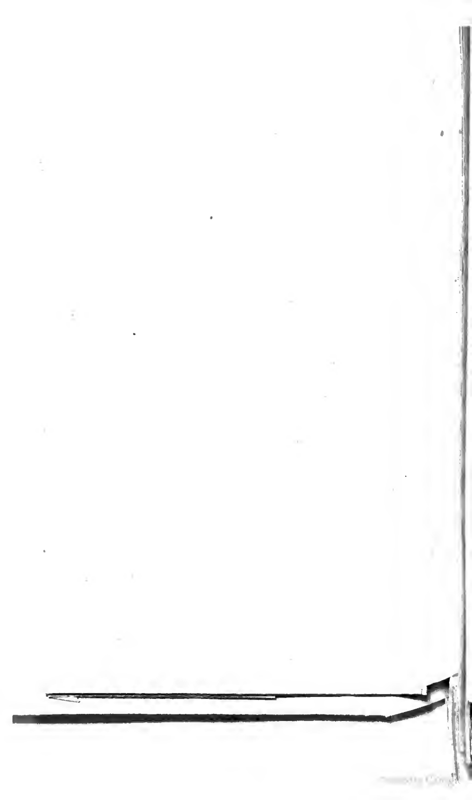
IQUES.

2	Kifan beni feredj.	33
	8	
	I	
	⊙	



…IQUES.

72	Oued Mekkouz	7…
	PERSONNAGE.	

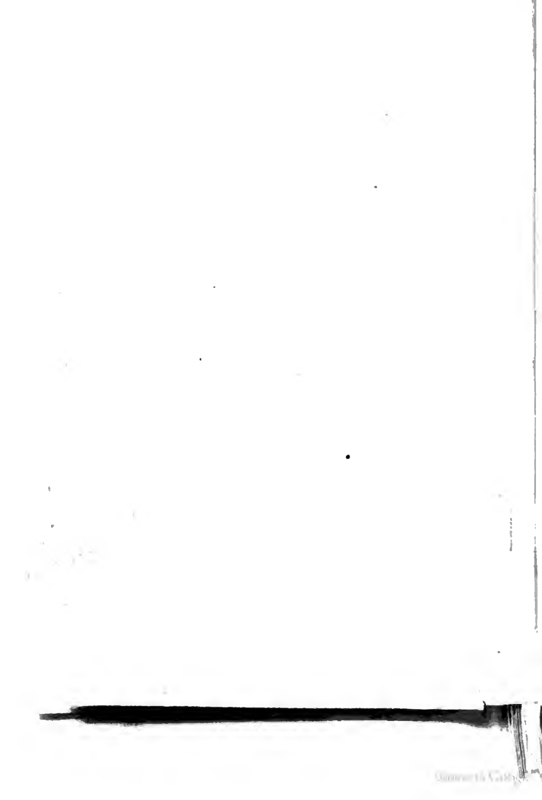


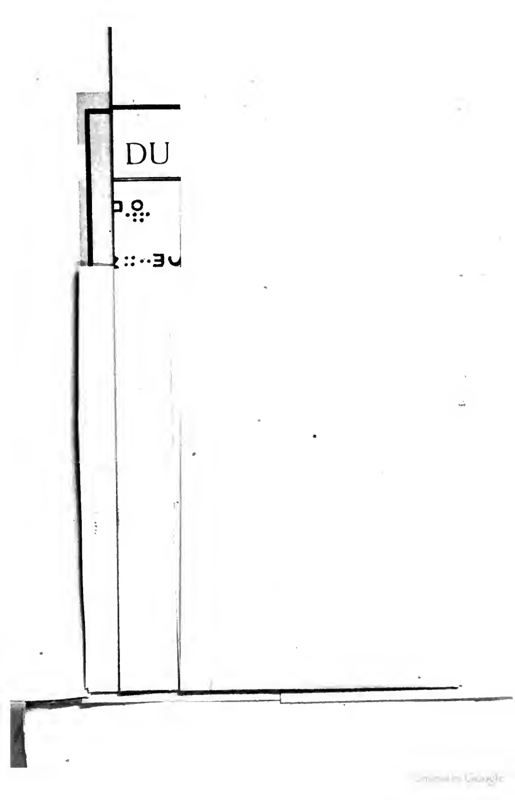
QUES.

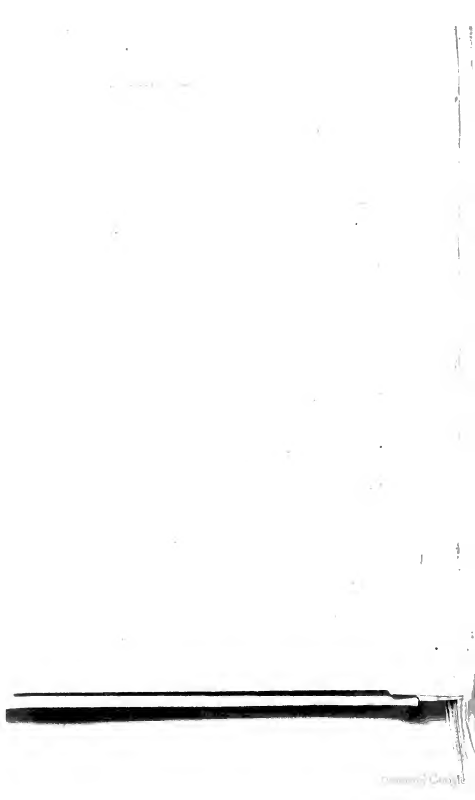
Souk ahras.	113	Souk ahras.

QUES.

	153		154




DU



163	Feds meraou	164	…ouka	168	Aïn nechma.

